



Une édifiante veillée au corps

Pour qui connaît la trajectoire dramaturgique de Marie LaBerge, *Pierre ou la consolation*, sa nouvelle pièce, ne devrait pas apparaître si éloignée de sa manière habituelle, à savoir le drame psychologique. Même si l'argument n'est pas tiré cette fois-ci de la vie contemporaine. Une critique de Gilbert David.
Page B-3

Les femmes dans le tourisme

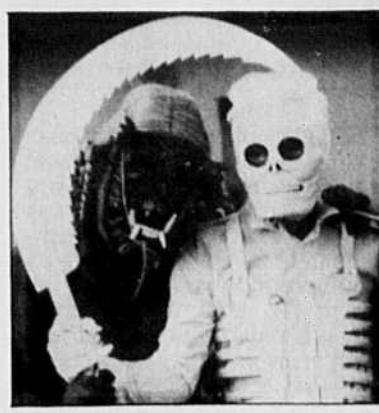
Le monde du tourisme a ses conventions. Celle, par exemple, de confiner les femmes aux activités d'accueil et de service et de laisser aux hommes les tâches de direction et de gestion. Mais, dans l'industrie touristique comme ailleurs, les choses changent, même s'il reste encore bien du chemin à faire.
Page B-5

Argentine, le poids du passé

Le poids du passé n'est qu'un des problèmes qui hantent l'Argentine. Michel-Rémi Lafond, professeur au Collège de l'Outaouais, témoigne de la crise économique, du scepticisme des Argentins envers la démocratie nouvelle, et du poids des comptes non réglés avec les épisodes sombres d'un passé encore récent.
Page B-8

Les 24 diables

Sur une population de 9,5 millions, 72 % des Guatémaltèques vivent dans une pauvreté extrême, selon le dernier rapport du Comité inter-Églises des droits humains en Amérique latine. Voilà la toile de fond du film *Le songe du diable*, de la réalisatrice Mary Ellen Davis, actuellement présenté au cinéma du complexe Guy-Favreau.
Page B-3



Le tiers monde dans la course aux armes de destruction massive

Mais les scénarios d'apocalypse sont loin d'être justifiés

Jocelyn Coulon

QUELQUES MOIS après son arrivée au pouvoir en 1969, le colonel Mouammar Kadhafi — encore lui — envoya secrètement en Chine son vice-président pour une mission bien particulière. La Libye avait de l'argent et voulait une bombe atomique. Le premier ministre Chou En-Lai reconduisit poliment son visiteur en lui disant que ce type d'arme n'était pas à vendre.

Cet incident pour le moins cocasse n'a pas ébranlé le moins du monde toute une kyrielle de pays du tiers monde dans leur course obstinée pour acquérir des armes de destruction massive. Maintenant, avec le démantèlement de l'empire soviétique et le développement rapide des technologies militaires, la prolifération des armes nucléaires, chimiques et des missiles balistiques rend la communauté internationale extrêmement nerveuse. Mais la panique est pour le moins exagérée.

Depuis un an, les inspections de l'ONU en Irak ont révélé l'ampleur du programme nucléaire de Bagdad alors que l'effondrement de l'Union soviétique soulève des doutes quant au contrôle effectif des 27 000 ogives nucléaires de l'Armée rouge. Dans son édition de cette semaine, la revue *U.S. News & World Report* révèle que trois armes nucléaires tactiques ont disparu du Kazakhstan et qu'elles auraient été vendues à l'Iran. Selon certaines informations, la Corée du Nord serait sur le point de produire la bombe alors que le Pakistan a confirmé être en mesure de la construire.

En plus du nucléaire, plusieurs pays tentent d'acquérir du matériel pour construire des armes chimiques et des missiles balistiques. Un vigoureux commerce entre plusieurs pays et l'Iran, le Pakistan et la Syrie a été identifié par les agences de renseignements occidentaux. Selon la CIA, une vingtaine de pays produi-

ront des missiles en l'an 2000.

Cette prolifération, semble bien paradoxale au moment où les grandes puissances s'entendent de plus en plus pour réduire leurs arsenaux et leurs budgets militaires. Et pourtant. « Les grandes puissances ont réglé leurs problèmes de sécurité », dit Michel Fortman, professeur d'études stratégiques à l'université de Montréal. Les pays qui cherchent à acquérir la bombe ou des missiles de plus en plus perfectionnés sont des États qui se sentent constamment menacés.

La carte de la prolifération des armes de destruction massive est la copie conforme de celle qui représente les grands conflits régionaux : Moyen-Orient, Inde-Pakistan, les deux Corées, Indochine, Afrique du Nord avec quelques pays isolés ici et là sur quatre continents.

La bombe à tout prix?

L'aspect le plus spectaculaire de la prolifération est la course effrénée que se livrent plusieurs États pour l'arme absolue, l'ancien premier ministre pakistanais, Ali Bhutto, disait souvent que, s'il le fallait, son pays « mangerait de l'herbe » pour atteindre ce but.

Au début des années soixante, le président John Kennedy prédisait qu'une vingtaine de pays seraient dotés de la bombe à la fin des années 70. Trente ans plus tard, le bilan est plus mitigé : en plus des cinq grandes puissances nucléaires, le club s'est élargi à l'Inde, à Israël et sans doute à l'Afrique du Sud et au Pakistan. L'Irak est maintenant hors jeu alors que le cas de la Corée du Nord reste très ambigu. Certains pays mènent des recherches frénétiques — Iran, Syrie, Algérie et Taïwan — alors que d'autres ont, officiellement, cessé d'y travailler même s'ils possèdent les capacités techniques — Argentine et Brésil. Quant à l'U-

Voir page B-2 : Course



Ci-dessus, des armes chimiques soviétiques en démonstration pour des inspecteurs des traités de désarmement. Ce type d'armes prolifère dans les pays les plus avancés du tiers monde.

Ci-dessous, les restes d'un missile irakien tombé en Arabie saoudite pendant la guerre du Golfe en janvier dernier.

Une multitude d'accords, de traités et de contrôles plus ou moins étanches

Jocelyn Coulon

POUR éviter qu'un trop grand nombre de pays acquièrent des armes sophistiquées, les pays producteurs, la plupart occidentaux, ont mis sur pied tout un réseau d'accords, de traités, de législations nationales et de régimes de contrôle. Ces dispositifs, qui visent particulièrement les exportations de matériel sensibles, ne sont pas aussi étanches qu'on l'espérait.

La plupart des pays industrialisés ont adopté des législations nationales pour restreindre ou tout simplement interdire l'exportation de matériels militaires ou de technologies stratégiques. Au Canada, la première loi à interdire ce type d'exportation fut celle sur les Douanes en 1937. Elle fut remplacée 10 ans plus tard par la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Celle-ci fut complètement remaniée en 1954 à cause de la guerre froide. Le gouvernement imposait l'obtention d'un permis d'exportation pour transférer tout bien de nature stratégique et établissait une Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LMEC). À cette loi se sont ajoutées des législations sur le contrôle de l'énergie nucléaire et les exportations d'armes à feu automatiques.

La Loi sur les licences précise que

tous les permis d'exportation doivent obtenir le feu vert du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Parlement n'a rien à dire sur les exportations stratégiques. L'administration de cette loi est une prérogative de l'exécutif. Le même scénario se retrouve en France, aux États-Unis et dans bien d'autres pays, le commerce des armes relevant avant tout de la politique étrangère.

En plus des règlements intérieurs, les producteurs et les acheteurs ont signé ou respectent plusieurs accords, traités ou régimes de contrôle sur la prolifération des armes de destruction massive. Toutefois, ces dispositifs sont de vrais gruyères et font actuellement l'objet de négociations pour en resserrer les trous.

Armes nucléaires

La prolifération des armes nucléaires fait l'objet de deux types de contrôle. D'abord, sur une base bilatérale ou multilatérale, les grandes puissances nucléaires négocient des traités pour limiter ou réduire leurs stocks d'armes (SALT I et II, START entre Moscou et Washington) et réduire le nombre d'essais nucléaires (Accord de 1963 entre Londres, Moscou et Washington). La Chine et la France refusent de suivre cette voie.

Deuxième contrôle : des accords

multilatéraux. En 1968, le Traité de non-prolifération nucléaire (NPT) a été conclu. Les 150 adhérents acceptent de ne pas utiliser l'énergie nucléaire à des fins militaires alors que ceux qui disposent de l'arme nucléaire et qui ont signé le traité s'engagent au « désarmement complet ». Chaque pays signataire qui dispose d'un programme nucléaire civil doit signer un accord d'inspection avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Cet organisme doit s'assurer que le matériel nucléaire ne soit pas détourné à des fins militaires. Mais il est vite apparu que l'AIEA ne pouvait pas remplir son mandat. En 1974, l'Inde fit exploser une bombe grâce à un réacteur Candu canadien sous contrôle de l'AIEA. Les pays industrialisés créèrent donc en 1976 le Groupe de Londres dont les 26 membres s'engageaient à ne livrer des matières et équipements atomiques que pour des fins pacifiques. Mais là encore second échec. L'Irak a réussi à contourner les restrictions grâce à l'achat de matières premières (uranium) et équipements qu'il a transformés à des fins militaires.

Armes chimiques et biologiques

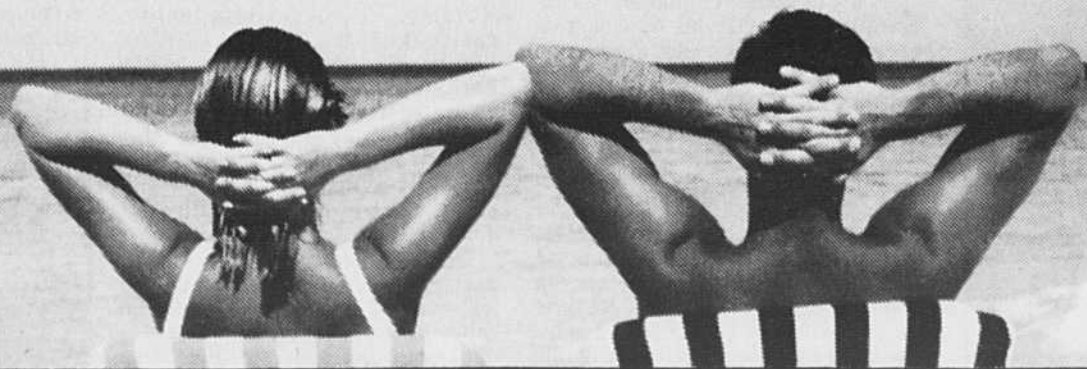
L'emploi, mais non la possession, d'armes chimiques est interdit par la

Voir page B-2 : Multitude



GAGNEZ SANS EFFORTS

AVEC



ÉCOUTEZ



OU COMPOSEZ LE 790-CITÉ

20 voyages pour 2 à Varadero, 35 lecteurs au laser et de nombreuses sorties!

Les pressions sur Pékin doivent continuer, selon un ex-détenu politique chinois

Clément Trudel

CE PETIT homme de 39 ans, presque timide, a tenu tête fermement aux geôliers chinois qui voulaient oeuvrer à sa rééducation. Lau San Ching n'a jamais voulu admettre être l'auteur de crimes « contre-révolutionnaires » comme de porter secours, fin 1981, à des familles cantonnaises de dissidents qui étaient membres du mouvement pro-démocratie. Aujourd'hui, il se dit toujours marxiste, encore plus convaincu qu'avant, aucunement brisé par dix années d'incarcération, dont plus de six dans des cellules d'isolement; ce qui eut pour résultat indirect de le faire plancher sur son étude de la langue anglaise!

On peut supposer que parmi les motifs qu'il avait de ne pas désespérer, il y avait la certitude que sa fiancée demeurée à Hong Kong l'attendrait; le mariage aura d'ailleurs lieu dans quelques semaines, quatre mois à peine après que Pékin eut relâché Liu, qu'un organisme comme Amnesty Internationale avait, dès 1985, adopté comme prisonnier d'opinion. La condamnation de Lau (l'orthographe de son nom dans les rapports est le plus souvent Liu Shanqing) fut prononcée par un tribunal de Canton le 8 février 1983. Le groupe 32 d'Amnistie Internationale, à Québec, a fait partie des cellules qui s'activèrent pour la libération de ce Chinois dont la famille a cru, un moment, que « le monde avait oublié » l'existence de Lau.

Pékin tiendrait emprisonnés de 4 à 5 millions d'individus, selon une mission de juristes français qui a rendu compte en janvier de ses conclusions. Suivant les catégories officielles de la Chine, il n'y aurait, de ce nombre, aucun prisonnier politique ou d'opinion! C'est dire la difficulté de bien saisir les faits dans un pays qui, en 1987, deux ans avant le massacre de la place Tian An Men, faisait connaître une révision de sa politique en matière des droits de l'homme dans le but de « participer plus activement et spontanément » au mouvement international (Rapport 88 d'Amnistie Internationale, p.187).

Dans les bureaux d'Amnistie Internationale à Montréal, ces jours-ci,

Lau San Ching s'avouait en colère, mais non cassé par cette expérience d'une décennie en prison. Prudemment, il répond à toutes les questions, car « en trois mois, je n'ai pas encore eu le temps de faire le rattrapage voulu ». Se définissant comme un pragmatique, nullement épris de l'évolution des idéologies, ni de philosophie — son père est un ouvrier modeste, lui-même exerça un temps le métier de commis-voyageur — il se dit prêt, comme il s'y est engagé devant la commission de l'Onu pour les droits humains en février, témoignant alors « au nom de tous les prisonniers politiques chinois », de se battre pour la libération de tous ces prisonniers d'opinion. Et aussi, pour que Pékin mette fin à un régime d'isolement prolongé de détenus qui, semble-t-il, vise surtout à mater les militants du mouvement pro-démocratie ou du « printemps de Pékin ».

En bref, il se dit d'avis que « très peu de démocratie » existe en Chine, que c'est même la « pire situation » qui prévaut quant à la liberté d'expression et à la liberté des personnes. Il ne fait pas de son désir de démocratiser la Chine un objectif immédiat. Quand on lui demande si les puissances occidentales sont loyales dans leur offensive pour persuader la Chine de se transformer — compte tenu qu'au XIXe siècle, ces mêmes puissances avaient plutôt manoeuvré pour subjuguer les Chinois sous prétexte de les amener à une « ouverture » qui déguisait mal une défense unilatérale des intérêts de l'Europe et des États-Unis — il répond que le capitalisme avec son désir de profit, ce n'est pas la démocratie. Et s'il s'agit, comme les discours du premier secrétaire Deng Xiaoping et du premier ministre Li Peng le font croire, d'accélérer le rythme des emprunts aux techniques capitalistes, « c'est une bonne chose ». Les autorités « n'avaient pas le choix, car toute la planification centralisée s'est effondrée ».

Il prend note du courant mondial voulant que, l'un après l'autre, tombent les régimes qui se disent marxistes-léninistes, mais il ne dément pas de cet objectif socialiste qui suppose une dose de démocratie (ce qui comprend la diversité des opinions, porécisera-t-il par après) et de pros-

périté dans un régime qui, lui, doit mener ses citoyens à « vivre par eux-mêmes ». Gorbatchev, dira-t-il, était un homme de transition, il a été dé-savoué par un mouvement populaire qui tenait compte des méfaits qui avaient été commis au nom de ce que l'on appelait le marxisme.

La tournée de Lau San Ching, commencée à Genève, Paris et Londres, l'a mené ensuite à New York, Toronto et Montréal; bientôt, il se rend ces jours-ci dans des villes comme Vancouver, San Francisco et Los Angeles où des groupes s'étaient formés pour prendre sa défense — ce qui est « très important pour le moral » des prisonniers politiques. « La pression venant de l'extérieur doit se maintenir », pense cet ex-prisonnier qui croit que les pétitions en vue d'obtenir des améliorations vers la démocratisation sont un des enjeux les plus importants à court terme : « La Chine... voudrait y apporter remède, les autorités chinoises se préoccupent beaucoup de ce qui se dit au sujet des droits ba-foués ».

Ce ne sont pas là des points à toucher seulement en théorie, corrige-t-il, « il me faudra sans doute un certain temps avant de me mettre au courant » des nombreux changements politiques survenus.

Ce Chinois de Hong Kong ne songe pas à émigrer, il ne craint pas la date-charnière de 1997 à laquelle Londres remet ce territoire aux autorités chinoises qui, de toutes manières, n'auraient pas intérêt à chercher une revanche sur lui. « Je n'ai pas été expulsé de Chine et légalement, rien ne s'oppose à ce que j'y retourne ». Il n'a pas fait de démarches en ce sens : « Toutes les démarches en Chine sont complexes, vous savez », glisse celui qui tient à remercier tous les militants des droits humains qui se comportent avec tant de gentillesse avec lui partout où il se rend. C'est un peu grâce à eux que les autorités chinoises qui, jusqu'à la fin de sa détention, disaient ne pas vouloir le relâcher à moins qu'il ne plaide coupable, ont finalement compris qu'elles ne viendraient pas à bout de celui qui, pour toute faute, reconnaît avoir « apporté de l'argent et quelques livres à des familles de dissidents ».



Lau San Ching a été détenu pendant dix années dans les prisons chinoises pour « crimes contre-révolutionnaires ».

◆ Course

kraine, au Bélarus et au Kazakhstan, ils ont hérité des armes de l'ancienne URSS et ont promis de s'en débarrasser.

« Réduisons ce problème à de justes proportions, dit Fortman. Une poignée de pays du tiers monde ont vraiment les capacités techniques et intellectuelles pour fabriquer des bombes. Ces pays estiment qu'ils ont besoin de cette arme pour acquérir une influence diplomatique et politique et pour s'assurer de la stabilité de leur région ».

« Face à l'Inde, par exemple, le Pakistan veut une arme de dernier recours, dit-il. Mais ces deux pays se parlent, leurs dirigeants se rencontrent et signent des accords. C'est un peu plus compliqué dans le cas d'Israël et des pays arabes, mais les tensions entre eux diminuent lentement ».

Fortman pense que le problème de la prolifération nucléaire vient surtout de pays comme l'Iran ou la Corée du Nord qui sont complètement coupés de tout dialogue. Mais là encore, il estime que même si l'Iran avait une bombe, que pourrait-elle faire avec?

Il y a pourtant un exemple de rivalité géopolitique qui n'a pas abouti à une course aux armes nucléaires : la dyade Argentine-Bésil.

« Ces deux pays ont fait de grands efforts depuis trente ans pour mettre sur pied un programme nucléaire militaire, dit Harold Klepak, professeur d'études stratégiques au Collège militaire de St-Jean. Pourtant, ils ont tout abandonné. Ils peuvent construire des bombes rapidement mais ils ne le font pas ».

Klepak pense que fondamentalement l'Argentine et le Brésil voulaient des armes nucléaires pour une question de prestige et non à cause de différends militaires, économiques ou frontaliers.

« Il n'y a aucune rivalité importante en Amérique latine, dit-il. C'est un continent assez pacifique. De plus, l'Argentine a accepté sa complète défaite militaire lors de la guerre des Falklands. Elle n'a plus d'ambition. Du moins pour l'instant. Aujourd'hui, les élites sud-américaines sont préoccupées par les questions d'intégration économique et de développement local ».

Le spécialiste souligne que les deux pays ayant atteint le « seuil nucléaire » il devenait, militairement et surtout économiquement, inutile de le franchir.

Les armes des pauvres

Si le nucléaire est presque inaccessible à la plupart des pays du tiers monde, les armes chimiques et les missiles balistiques ne le sont pas.

Comme l'indique le tableau sur la prolifération (page B-2), quelque 24 pays disposeraient d'armes chimiques et selon les services de renseignements occidentaux ce nombre pourrait bien atteindre 30.

En fait, tout pays qui dispose d'une industrie chimique peut fabriquer des armes chimiques rudimentaires : gaz moutarde, agents neurotoxiques, suffocants.

Mais les armes chimiques ne sont pas la panacée lors de combats de grande envergure. Pendant la guerre du Golfe, l'Irak s'est abstenu de les utiliser, tant à cause de sa peur d'une réplique de la coalition que des dangers potentiels contre ses propres troupes. Un vent qui tourne et voilà l'agresseur transformé en victime.

Les armes chimiques ont surtout été utilisées contre des populations civiles ou des rebelles dans un théâtre d'opérations bien défini. Ces armes restent avant tout des engins de terreur.

Ce qui semble le plus inquiéter les spécialistes, c'est la prolifération des missiles balistiques de courte et moyenne portée, des engins qui peuvent transporter des charges conventionnelles, chimiques et nucléaires sur des distances variant de 300 à 2700 kilomètres.

Un pays qui maîtriserait très bien la construction de ce type de vecteur devient alors une source potentiel de menace non seulement pour ses voisins immédiats mais aussi pour des États plus éloignés. Si tous les pays du tiers monde « proliférateurs » possèdent des avions de combat, ceux-ci sont des vecteurs trop lents pour être vraiment efficaces. D'où l'in-

térêt des missiles balistiques.

« La plupart des pays qui veulent acquérir des missiles le font pour les mêmes raisons que pour les armes chimiques et nucléaires, dit Tarik Rauf, chercheur au Centre canadien pour le contrôle des armements à Ottawa. Ils perçoivent une menace à leur sécurité. Mais en fait, ils s'enfoncent dans la spirale de la course aux armements et participent ainsi à l'instabilité régionale ».

Actuellement, la plupart des missiles balistiques des pays du tiers monde ont un portée de moins de 500 kilomètres. Mais, ces pays travaillent à l'amélioration de la portée en construisant de nouveaux missiles qui, sans atteindre l'Amérique du Nord, pourraient menacer l'Europe, la Russie et le Japon.

Mais les pays du tiers monde ont de grands problèmes. « Les performances des SCUD irakiens pendant la guerre du Golfe ont montré que l'Irak ne maîtrisait pas toute la technologie, dit Rauf. Les missiles étaient imprécis et fragiles ».

« Dans d'autres régions, plusieurs pays ont tout simplement abandonné les programmes de construction à cause des coûts et des pressions politiques de l'Occident », dit-il.

Un plus grand contrôle

Le pire scénario, selon les trois spécialistes, serait un pays qui maîtriserait parfaitement la fabrication d'armes chimiques et nucléaires et de missiles balistiques. La possession de pareilles armes lui donnerait accès au club des grands.

« À part l'Inde ou Israël, je ne vois aucun pays du tiers monde capable

de telle performance technologique, dit Rauf. Cela demanderait un effort scientifique et financier colossal. Je vous ferai remarquer que l'Inde, avec sa troisième communauté scientifique au monde, travaille depuis 40 ans sur les technologies stratégiques et les résultats ne sont pas tous probants ».

Fortman et Rauf estiment que le problème de la prolifération des armes de destruction massive est exacerbé. Selon ces spécialistes, les pays industrialisés doivent renforcer les mesures de non-prolifération (voir autre article) mais s'attaquer aussi aux sources du problème.

« Les dispositifs de non-prolifération ne sont en place que pour gagner

du temps, dit Rauf. Ce qui est important, c'est de tenter de résoudre les tensions régionales qui sont au coeur du problème de la prolifération ».

Aux Affaires extérieures, les fonctionnaires qui s'occupent de ce problème n'écartent pas la dimension « tensions régionales ». Ils soulignent toutefois que la mise en place de mesures techniques de contrôle est aussi une priorité.

Quoi qu'il en soit, on semble s'accorder pour dire que les scénarios apocalyptiques qui décrivent des dizaines de pays du tiers monde brandissant des armes de destruction massive contre leurs voisins ou les pays du Nord ne sont pas pour demain.

STATUT DE PROLIFÉRATION					
	Nucléaire	Biologique	Chimique	Missiles	Avions de combat
AFRIQUE					
Algérie	R & D	—	R & D	Dep.	Dep.
Éthiopie	—	—	—	—	Dep.
Libye	R & D	R & D	Prod.	Dep.	Dep.
Afrique du Sud	Prod.	R & D	Dep.?	R & D	Dep.
ASIE					
Afghanistan	—	—	Dep.?	Dep.	Dep.
Birmanie	—	—	Dep.?	—	—
Inde	Prod.	R & D	R & D	Prod.	Dep.
Corée du Nord	Prod.	Prod.?	Prod.	Dep.	Dep.
Corée du Sud	R & D?	R & D	Prod.?	—	Dep.
Pakistan	Prod.	R & D	R & D	Prod.	Dep.
République Populaire de Chine	Dep.	Prod.?	Dep.	Dep.	Dep.
Taiwan	R & D	Prod.?	Dep.?	Prod.	Dep.
Taïlande	—	—	Prod.?	—	Dep.
Vietnam	—	—	Dep.	—	Dep.
AMÉRIQUE LATINE					
Argentine	R & D	R & D	R & D	R & D	Dep.
Brazil	Prod.?	R & D	Prod.?	R & D	Dep.
Chili	—	R & D	Prod.	—	Dep.
Cuba	—	—	R & D	—	Dep.
MOYEN-ORIENT GOLFE					
Egypte	—	R & D	Prod.	R & D	Dep.
Iran	R & D	Dep.	Dep.	Dep.	Dep.
Irak	R & D	Dep.	Dep.	Dep.	Dep.
Israël	Dep.	R & D	Prod.	Dep.	Dep.
Arabie Saoudite	—	—	—	Dep.	Dep.
Soudan	—	—	Dep.?	—	Dep.
Syrie	—	R & D	Dep.	Dep.	Dep.
Yémen	—	—	Dep.?	Dep.	Dep.

L. R. & D. : Recherche et développement—2. Prod. : Capacité de production actuelle ou future (moins d'un an)—3. Dep. : Déployés ou stockés dans les forces armées.

Ce tableau est tiré du livre de Pierre Lellouche, *Le nouveau monde*, Éditions Grasset, 1992.

◆ Multitude

Convention de Genève de 1925 qui compte 125 signataires. Du côté biologique, une Convention signée en 1972 en interdit la recherche, la production et le stockage (59 signataires). Ces deux traités n'ont prévu aucune mesure de vérification et certains pays signataires s'estiment en droit d'utiliser ces armes contre leurs populations (Irak). La Conférence sur le désarmement qui se tient actuellement à Genève pense être en mesure de produire un traité d'ici la fin de l'année interdisant complètement ces deux types d'armes.

En attendant, les pays producteurs de produits chimiques ont constitué en 1984 le Groupe d'Australie qui a mis au point une liste de produits précurseurs sensibles soumis à des licences d'exportation. Toutefois, le contrôle se bute aux utilisations civiles des produits chimiques. La fabrication d'insecticides ou d'engrais nécessite la mise sur pied d'usines de produits chimiques dont les ateliers peuvent être convertis (certains en moins de 12 heures) pour produire des armes chimiques.

Missiles balistiques

Aucun traité ne limite ou n'interdit la fabrication et la possession de missiles balistiques. Toutefois, un code de bonne conduite, le Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles (MTCR), a été mis en place en 1987 par les membres du G7. Il compte aujourd'hui 18 membres. La Chine et Israël ont promis

de suivre ces règlements. Le MTCR vise à contrôler les technologies entrant dans la construction de missiles d'une portée plus grande que 300 kilomètres. Toutefois, la mission du MTCR est délicate car certaines technologies peuvent être utilisées à des fins pacifiques (lanceurs spatiaux, études de l'atmosphère et de l'espace).

Comme on peut le constater, le contrôle de la prolifération ne manque pas de dispositifs mais plutôt de dents et de volonté politique. Depuis quelques mois, les pays occidentaux tentent de convaincre les nouveaux États de l'ex-URSS ainsi que plusieurs pays du tiers monde producteurs de technologie de joindre les différents organismes de contrôle. Mais il y a de nombreuses réticences.

Enfin, il existe une prolifération bien insidieuse qui ne connaît aucune frontière. Ainsi, pendant toute la guerre froide le Comité de coordination pour le contrôle des échanges Est-Ouest (COCOM) a tout fait pour ne transférer aucun produit stratégique aux pays communistes. Mais les détournements furent nombreux par le biais notamment de la vente de produits à des pays neutres ou non-alignés.

Dernièrement, les États-Unis ont accusé Israël de vendre des technologies à la Chine, comme elle le faisait avec l'Afrique du Sud et Taïwan dans les années soixante-dix. Pékin adapte ces technologies, fabrique de nouvelles armes et les vend à l'Irak, au Pakistan ou à d'autres pays.



Un bel exemple de dissémination incontrôlée des armes de destruction massive : ces soldats de l'ex-Armée rouge montrent des pièces d'un missile guidé air-sol trouvé sur le territoire du Nagorny-Karabakh.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

MUSIQUE

Un Paganini transcendant

Les Grands concerts

De l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit: Buhr, *Concerto pour trompette*, James Thompson (trompette); Paganini, *Concerto pour violon* no. 4 (Kremer/Paganini, cadence du premier mouvement), Gidon Kremer (violon); Mendelssohn, *Symphonie* no. 3 op. 56, dite « Écossaise ». Mardi 31 mars, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

DE RETOUR d'un weekend new-yorkais de deux concerts, et avant d'entreprendre une tournée de 10 jours au Japon (du sept au 17 avril), l'OSM revenait à la Place des Arts, le temps d'accompagner Gidon Kremer dans une exécution transcendante du quatrième *Concerto pour violon* de Niccolò Paganini.

Quant à moi, la soirée aurait pu s'en tenir là !

Le reste du programme (un *Concerto pour trompette* du compositeur manitobain Glenn Buhr et la *Symphonie « écossaise »* de Felix Mendelssohn) replonge les musiciens dans une atmosphère d'excellence léthargique qui, à mon sens, témoignait d'une certaine frustration. On ne peut en effet passer du Carnegie Hall à Wilfrid-Pelletier sans constater que la musique ne vibre pas de la même manière, qu'elle ne se propage pas avec la même intensité, avec la même liberté.

La ternissure du son engourdit les uns et empêche les autres (les auditeurs) d'entendre à travers l'oeuvre. Jouer correctement ne suffit pas à la combattre; il faut encore que les interprètes se sentent particulièrement inspirés — ce qui ne se produit pas forcément tous les soirs.

Écrite dans le souci de ne provoquer personne (ni l'orchestre, ni le public), l'oeuvre de Glenn Buhr ne dérange personne. Seuls les amateurs de jazz — étaient-ils nombreux dans la salle ? — auront pu apprécier l'allusion faite à la trame harmonique qui sous-tend la *Mélodie « Never let me go »* de Jay Livingston à laquelle le souvenir du pianiste Bill Evans demeure attaché.

Marqué « adagio », le volet central laisse enfin entendre distinctement cette trompette que couvre trop aisément l'opacité instrumentale des deux mouvements rapides. Mais à l'image de l'ouvrage dans son ensemble, les discours du soliste ne s'imposent pas de manière à interpeller le public. C'est pour James Thompson (ancien trompette solo de l'OSM, depuis l'an dernier titulaire du même pupitre à l'Orchestre Symphonique d'Atlanta) qui en fit une bonne lecture que Buhr composa son *Concerto*.

Même si le *Quatrième concerto* de Paganini n'est pas un chef-d'oeuvre du genre, il n'en demeure pas moins une formidable machine de virtuosité. Aussi, seul un authentique violoniste virtuose peut-il embraser les brillantissimes prouesses techniques de ce feu qui les consume dans la gloire d'une gerbe de pièces pyrotechniques.

Vertigineux dans les traits, tendre dans les élans « belcantistes », Gidon Kremer entraîna l'OSM et Dutoit sur ce chemin exaltant des prouesses prodigieuses. S'imprégnant de la folie de Paganini, il poussa jusqu'à la métamorphose dans une cadence (apparement improvisée) qui commenta, dans un langage tout à fait contemporain, certains éléments de la composition romantique.

Impuissant à garder l'élan de cette vertigineuse envolée, l'OSM revint après l'entracte dans un sentiment d'indifférente morosité qui gomma la *Symphonie écossaise* de la subtile mélancolie qu'elle renferme.

THÉÂTRE

Une édifiante veillée au corps

Pierre ou la consolation

Poème dramatique de Marie Laberge. Mise en scène de Martine Beaulne. Scénographie (décor et costumes) de Alain Tanguay. Éclairages de Michel Beaulieu. Musique et interprétation de Silvy Grenier. Avec Marie Laberge (Héloïse), Germain Houde (Pierre) et Nathalie Mallette (Guillemette). Une production de la Société de la Place des Arts, à l'affiche au Théâtre du Café de la Place, jusqu'au 9 mai.

Gilbert David

POUR QUI CONNAÎT la trajectoire dramaturgique de Marie Laberge, *Pierre ou la consolation*, sa nouvelle pièce, ne devrait pas apparaître si éloignée de sa manière habituelle, à savoir le drame psychologique, contrairement à ce qu'annonce l'appellation de poème dramatique qu'y accole témérairement l'auteur. À moins de penser que le recours à une forgerie langagière à saveur moyennâgeuse puisse à elle seule instaurer un univers métaphorique ou symbolique de quelque consistance...

Certes, l'argument n'est pas tiré cette fois de la vie contemporaine, comme pour *L'homme gris*, *Le faucon* et tant d'autres pièces du prolifique auteur québécois. Laberge a en effet choisi son sujet dans la chronologie médiévale, au XIIe siècle, en cherchant son inspiration du côté des amours légendaires d'Héloïse et d'Abélard. Une note de l'auteur au programme nous avertit toutefois que la pièce n'a aucune prétention à la vérité historique. Ce qui se comprend, puisqu'un auteur n'a pas à se faire historien patenté pour écrire une oeuvre qui ait sa vérité propre. Mais n'en va-t-il pas autrement quand on se frotte à un mythe ?

Avec *Pierre ou la consolation*, Laberge nous convie donc à passer une nuit de novembre 1142 en compagnie d'Héloïse qui vient de récupérer le corps de Pierre Abélard, son amant puis époux d'autrefois. Séduite à 16 ans par Abélard, de 23 ans son aîné, dont la carrière de philosophe et de théologien n'est pas sans créer des vagues dans les milieux ecclésiastiques — ce qui lui vaudra bien des vicissitudes —, Héloïse a goûté avec lui aux plaisirs de la chair. Elle se voit bientôt contrainte par son oncle d'épouser son amant. Un jour qu'elle se retire dans un monastère, son chanoine d'oncle la croit répudiée et fait émasculer Abélard. Les deux époux entrent en religion peu après cet épisode tragique. Héloïse a 40 ans lorsque meurt Abélard. L'héroïne des chansons d'amour composées par Abélard est devenue abbesse du Paraclet. En cette nuit des derniers adieux à l'homme qu'elle a aimé avec passion, Laberge a imaginé une Héloïse raisonneuse qui se risque en de longues tirades à un bilan de leur



Germain Houde et Marie Laberge dans *Pierre ou la consolation*.

tragique destinée.

En tirant Héloïse, l'inconsolable amante d'Abélard, le malheureux châtré, sur la pente du débat d'idées, Laberge n'arrive pas à inventer un monde d'images sensibles, à suggérer derrière les mots une zone de mystère, à ouvrir son matériau à un quelconque jeu de correspondances avec le monde actuel. À la place, l'auteur fait dans la dissertation dramatisée et montre son Héloïse s'épancher à n'en plus finir sur le cadavre emmaillotté d'Abélard, en entrecoupant le tout de ratiocinations sur les exigences de sa foi chrétienne. Avec l'aide de Pierre le Vénérable, le moine de Cluny qui avait

recueilli courageusement en son abaye un Abélard vieillissant, rejeté par l'Église, l'Héloïse de Laberge finit par se réconcilier avec elle-même, ce qui est une façon pour le moins cavalière d'évacuer la contradiction tragique logée au coeur du mythe. Par cette résolution éditifiante, la pièce ne parvient ainsi qu'à rabattre sur la légendaire figure d'amoureuse qui osa en son temps opposer l'amour au mariage, un brouet de faux vieux français, qui devrait plaire aux amateurs de discussions théologiques et de pièces rétro bien intentionnées.

Martine Beaulne, à la mise en scène, n'en peut mais. L'oeuvre qui

prêche pour une paix intérieure dont la mémoire d'Héloïse et d'Abélard n'a que faire, piétine dans son ressassement scolastique. L'auteur joue elle-même le rôle d'Héloïse dans un registre qui oscille, de façon monotone, entre le lamento et les pieux palabres. Germain Houde (Pierre) et Nathalie Mallette (Guillemette) lui donnent la réplique sobremment. Une scénographie dépouillée, dans le style roman (Alain Tanguay), une musique évocatrice (par les intermèdes soignés de Silvy Grenier), des éclairages à point (Michel Beaulieu) soutiennent un propos assomant qui vire à la célébration liturgique. Pour inconditionnels seulement.

CINÉMA

Les 24 diables

Clément Trudel

SUR UNE POPULATION de 9,5 millions, 72 % des Guatémaltèques vivent dans une « pauvreté extrême », selon le dernier rapport du Comité inter-Eglises des droits humains en Amérique latine. Une telle toile de fond aide à faire comprendre l'insistance que met le film *Les 24 diables*, de la réalisatrice Mary Ellen Davis, à nous parler d'une « guerre secrète » qui se déroule là-bas « pour étouffer la voix des pauvres »; guerre qui, durant la décennie 1980, a produit au moins 100 000 orphelins et 45 000 veuves que l'on accuse couramment d'être des communistes ou des subversives. Le film, une coproduction de Système 'D' et de l'ONF, est présenté au cinéma ONF de la Place Guy-Favreau jusqu'au 5 avril, avec en complément *Les rues de San Salvador*.

D'un côté, les paysans du Guate-

mala disent calmement qu'ils veulent des salaires décentes pour pouvoir nourrir leurs enfants. De l'autre, quelques militaires, dont un haut gradé, nous expliquent comment un spectre pèse sur le Guatemala : une force qui entend combattre les bonnes traditions et coutumes d'un pays que les bourgeois définissent comme démocratique et libre. Un concours de beauté à couronné une « reine » qui se préoccupe de la drogue chez les jeunes et des problèmes familiaux; quand elle y pense bien, on parviendra « petit à petit » à corriger la situation de tant de gens de la campagne qui ne savent ni lire ni écrire. Ces paysans nous affirment n'avoir pas d'argent pour acheter les remèdes quand leurs enfants sont malades — le salaire mensuel d'un manoeuvre peut être de 25 \$ et un seul vaccin peut coûter jusqu'à 5 \$, rappellera le padre Tomas Garcia.

Le film a comme fil conducteur

une danse traditionnelle remontant à l'Espagne médiévale (*Les 24 diables*) et permettant d'inculper carrement, sous couvert d'exorcisme, autant les présidents que les profiteurs qui rôtiroient bien un jour en enfer. Cette liberté qui a besoin de se camoufler ne va pas sans risque; à l'université, des étudiants disparaissent parce que lors de leur « grève des douleurs », ils ont épinglé trop ouvertement les responsables de l'armée et du gouvernement.

Le montage est de ce point de vue accablant pour les dirigeants guatémaltèques, Vinicio Cerezo et les autres, que l'on nous montre presque uniquement lors de parades militaires. Le petit peuple, lui, est chargé à bord de camions, il gagne la Côte pour la récolte du coton ou se livre, en famille, à un travail exténuant de cantonnier. Ces autochtones guatémaltèques qui dénoncent les massacres sporadiques — que l'armée at-

tribue automatiquement à la guérilla avec laquelle des discussions se sont amorcées l'an dernier — nous parlent parfois sur un ton que l'on dirait neutre. Il y a là une caméra. Des étrangers se glissent dans leur univers de douleur. À la question : qui a tué José Maria Ixcaya ? personne ne répond. Mais on a compris qu'à 5 h du matin, un premier mai, ce leader du Conseil des communautés ethniques (CERJ) a été exécuté comme tant d'autres auparavant.

Les pancartes du premier mai, dans la capitale, affichent la légitimité d'une lutte paysanne « pour la vie, pour la terre et pour le travail ». C'est à la fois élémentaire et essentiel dans ce pays où tant de gens humbles attendent que la promesse d'une vraie démocratie se concrétise, et que disparaissent « le chagrin et l'effroi » que décrivait Maurice Lemoine en décembre dernier dans *Le Monde Diplomatique*.

ARTS VISUELS/chronique

Les mots et les images

Jean Dumont

QU'IL SOIT D'AMOUR ou de raison, le mariage de l'art et des mots résiste aux intempéries, malgré la maigre chronique des escarcelles des éditeurs et des clients, et les craintes des esprits chagrins qui s'acharnent à dénoncer le caractère soit-disant contre nature de cette union. Les esprits curieux, eux, sont en droit de se demander ce que serait l'art aujourd'hui, dans un monde où jamais une parole n'aurait fait écho à une pensée tracée par un artiste...

Les revues d'art continuent d'affirmer la nécessité et la vitalité de la culture. Et pour en témoigner, la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) révélait récemment les noms des récipiendaires de ses Prix d'excellence 1992.

Le Grand Prix d'excellence a été remis à *Ciel variable*, un magazine qui se consacre à la promotion et à la diffusion de la photographie noir et blanc actuelle. Le contenu visuel est organisé autour d'un thème, diffèrent à chaque parution de cette revue fondée en 1986, et les textes critiques s'attachent à faire ressortir les liens existant entre les oeuvres et les préoccupations sociales et

culturelles de notre temps.

Le Prix d'excellence pour la tenue artistique est allé à la revue *Espace*, une parution trimestrielle qui est devenue, en quelques années, le véhicule privilégié du dialogue avec les oeuvres de la sculpture contemporaine. Un dialogue indispensable, mais un discours qui, comme le fait remarquer Serge Fiset, le directeur et rédacteur en chef de la revue, dans son numéro du printemps, « a ses propres règles, ses codes et ses exigences, ses contraintes et ses velléités ». Et il cite Gérard de Cortanze : « Parler de l'art... c'est écrire du dedans de l'art... C'est parler d'art et retenir son souffle... c'est être dans le geste qui fait l'oeuvre d'art... ». Dans cette même livraison, Nicole Paquin signe l'article d'ouverture d'un dossier sur « La sculpture et l'anthropologie », dans lequel elle note l'importance résolument actuelle qu'a, dans la sculpture, le corps pris comme objet de sens.

Le magazine *Spirale*, bien connu pour le non-impressionnisme et la qualité de son exigence critique, s'est mérité le Prix d'excellence pour la tenue éditoriale. Ce magazine aborde tous les aspects de la culture d'ici et d'ailleurs, de la philosophie aux arts visuels, en passant par le

cinéma, la littérature, la poésie, le théâtre ou la bande dessinée. Dans le domaine des arts visuels, on peut lire par exemple, dans le numéro du mois de mars, à côté de la critique d'une exposition sur la jeune photographie, une présentation détaillée de l'extraordinaire essai d'Yves Bonnefoy sur Alberto Giacometti.

Enfin, le Prix spécial du jury est venu récompenser la revue *Le Sabord*, un périodique culturel interdisciplinaire, publié à Trois-Rivières depuis 1983, qui dans chacune de ses livraisons, réunit autour d'un thème commun des artistes et des écrivains pour susciter la création d'oeuvres originales. Les images et les textes sont ensuite mis en page avec le souci évident de les intégrer les uns aux autres pour que le dialogue s'établisse et que le sens s'enrichisse. Ce n'est donc pas pour rien que le magazine est sous-titré : « Une aventure littéraire et visuelle ». C'est ainsi, par exemple, que dans le numéro d'hiver 91-92 dont le thème est « Nocturnes », se répondent à la surface des pages des images de Paul Cloutier, de Daniel Leary et de Guy Langevin, et des textes d'auteurs aussi connus, entre autres, que France Théoret, Jean Royer,

Philippe Haec ou Yolande Villemaire.

Diagonales Montréal

IL EST INUTILE de répéter l'importance des monographies et des catalogues de tous ordres dans la diffusion et la connaissance des oeuvres des artistes, même si une illustration, aussi bonne soit-elle, ne peut remplacer l'expérience de l'original. Il suffit de penser au nombre d'oeuvres, de par le monde, dont nous n'avons idée que par la voie de ces médias. Il nous faut bien avouer que dans ce domaine nos artistes, qui pourtant le méritent tout autant que d'autres, sont moins favorisés que leurs collègues d'autres pays. Trop rares sont ces documents dont les textes et les illustrations peuvent éclairer une démarche ou exciter une curiosité.

Il convient donc de saluer, avec la publication de *Diagonales Montréal* l'excellente initiative des éditions Parachute (dont la revue du même nom est d'ailleurs une des rares qui portent, avec quelque consistance, la connaissance de l'art d'ici hors de nos frontières). *Diagonales Montréal* réunit, sous une même couverture, 10 courtes monographies, illustrées en noir et blanc, de jeunes artistes

habitant Montréal, et représentatifs des développements récents dans les arts visuels. On retrouve là, Dominique Blain, Sylvie Bouchard, Pierre Dorion, Martha Fleming à Lyne Lapointe, Holly King, André Martin, Alain Paiement, Roberto Pellegrinuzzi, Jana Sterbak et Martha Townsend.

Chaque fascicule, bien présenté, mais sans en aucune prétention, contient, en huit pages, en français et en anglais, une description du travail et des structures de la démarche de chacun des artistes, quelques photographies en noir et blanc, et un curriculum vitae énumérant les principales expositions, les collections où sont représentées les oeuvres, ainsi qu'une bibliographie des textes ayant trait aux expositions et aux oeuvres. Rédigés par Thérèse St-Gelais et traduits en anglais par Colette Tougas, les textes sont suffisamment précis et éclairants pour réellement servir la pensée des artistes, et permettre à chacun de lui faire écho et de la prolonger. Les éditions Parachute sont situés au 4060, boul. Saint-Laurent, bureau 501. Tél. : (514) 842-9805.

Une oeuvre de Joaquin pour ouvrir la Quinzaine

Marie Laurier

N'ALLEZ surtout pas prononcer le mot *retraite* devant Otto Joaquin, il en ignore la signification. À plus de 80 ans, ce musicien-compositeur reste fort actif : à preuve, c'est avec une de ses créations que s'ouvre ce soir officiellement au grand public la première Quinzaine du violoncelle de Montréal. Un événement qui réunit jusqu'au 15 avril quelque 200 artistes dont 75 violoncellistes, la majorité d'ici et une vingtaine venant de divers pays.

C'est d'ailleurs à Guy Fouquet, premier violoncelliste de l'Orchestre symphonique de Montréal que le compositeur Joaquin a confié le soin de créer en première sa pièce intitulée *Paean*. « Il s'agit d'une oeuvre colorée, remplie de joie et de romantisme, de triomphe et d'exaltation, nous disait hier Guy Fouquet. Une oeuvre complète et difficile, exigeante qui demande une grande faculté de concentration. Mais si belle à exécuter ! » Ce concert a lieu à la salle Claude-Champagne et le programme comprend aussi des oeuvres de Brahms, Casals, Haendel, Villa Lobos avec la participation des pianistes Elizabeth Dollin et Carmen Picard, de la soprano Marie-Danielle Parent et de l'Ensemble I Musici de Montréal dirigé par Yuli Turovsky. La soirée commence à 20 h et sera diffusée en direct à Radio-Canada FM.

Les organisateurs présentaient hier à la presse d'autres « vedettes » de la Quinzaine dont Siegfried Palm, le grand maître allemand de la musique contemporaine qui présentera en solo une de ses créations, accompagné par un ensemble de six violoncelles sous la direction de Lorraine Vaillancourt. Aussi à la salle Claude-Champagne le vendredi 3 avril à 20 h.

Le violoncelliste Claude Lamothe, de Montréal, interprétera pour sa part une oeuvre du compositeur qu'il a lui-même choisi, soit Alain Thibault lors d'un concert avec le Nouvel Ensemble Moderne, sous la direction de Lorraine Vaillancourt. À 17 h à la salle Claude-Champagne le dimanche 12 avril.

Des compositeurs ont également créé des pièces spécialement pour cette Quinzaine, notamment la Hollandaise Frances Marie Uitti, le torontois James Tenney, aussi Richard Armin, inventeur du violoncelle RAAD qui proposera une création de Paul Dolden, de Vancouver.

Une foule d'activités viennent se greffer aux concerts et récitals proprement dits : à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, ce sera un feu roulant de rencontres et d'ateliers réservés aux musiciens et improvisateurs de l'avant-garde, le tout pouvant se terminer tard le soir au Club Continental de la rue Saint-Denis. Car tous les genres seront illustrés par cet instrument polyvalent : le jazz au Spectrum, la danse à l'Agora de la danse, en collaboration avec Tangente, le cinéma à la Cinémathèque québécoise, les musiques actuelles ou de tradition européenne.

La soirée de clôture le mercredi 15 avril réunira un ensemble international de violoncellistes dans l'interprétation du Brandebourgeois No 6 de Bach et les autres parties du programme seront consacrées à la musique contemporaine et actuelle. Tout cela au prix unique et populaire de 12 \$ à Claude-Champagne.

Bref, du violoncelle à toutes les cordes, comme le promet le slogan de cette Quinzaine que les Productions Traquen'Art organisent depuis déjà trois ans et qui sera répercuté abondamment sur les ondes de Radio-Canada. Et l'on souhaite en faire un événement annuel. Avec ou sans violoncelle, ou du moins un autre instrument à mettre en valeur.

NOS CHOIX TÉLÉ

Montréal ville ouverte

Alors que l'enquête sur la moralité se poursuit on se met à fréquenter un nouveau personnage... Vic Cotroni. (TVA 20 h)

☆☆☆

Le soleil se lève au nord

Un portrait très personnel de l'Abitibi-Témiscamingue, tel que signé par André Melançon. (TV5 20 h)

☆☆☆

Grand écran

Des entrevues avec quelques personnalités du monde du cinéma, dont Jacques Dutronc, Bruce Willis, et la superbe comédienne Angelica Huston. (TV5 22 h 30)

☆☆☆

Studio libre

On reçoit Michel Tremblay et André Brassard, et on entendra des extraits de la nouvelle pièce *Marcel poursuivi par les chiens* (Radio-Canada 23 h)

— Paul Cauchon

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30, 11 h; *White Men Can't Jump* 7 h, 9 h 15; *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 20; *American Man* 9 h 10 — *The Lawnmower Man* 7 h

BERRI I: (849-3456) — *Arrête ou ma mère va tirer* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Europa* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Le présumé innocent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Le présumé innocent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Le présumé innocent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Le présumé innocent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Shining Through* 9 h 25 — *Grand Canyon* 7 h, 11 h; *American Man* 7 h, 9 h 30

BROSSARD I: (849-3456) — *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 15; *Le présumé innocent* 7 h, 9 h 15; *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Lueur dans la nuit* 9 h 15 — *L'ange du ring* 7 h, 9 h; *The Lawnmower Man* 9 h 30 — *Being at Home with Claude* 7 h 20; *Basic Instinct* 7 h, 9 h 40; *Le présumé innocent* 7 h, 9 h 40; *Le présumé innocent* 7 h, 9 h 40; *Le présumé innocent* 7 h, 9 h 40

CENTRE EATON 1: MII — *Flamme sur glace* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30; *Power of One* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10; *La belle et la bête* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; *Once Upon a Crime* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15; *8: Hear my Song* 9 h 20 — *Beauty and the Beast* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h, 13 h, 15 h

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *My Cousin Vinny* lun. au jeu. 2 h, 7 h, 9 h 30; *Close My Eyes* lun. au jeu. 2 h 05, 7 h, 9 h 15, mer. 2 h 05, 9 h 15; *Article 99* 2 h 10, 7 h 30, 9 h 35

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) — *Toto le héros* 7 h 30, 9 h 15, mer. 5 h 30, 7 h 30, 9 h 15 — *Elvis Gratton* 7 h 15, 9 h, mer. 5 h 15, 7 h 15, 9 h

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *JFK* 8 h — 2: *Le secret est dans la sauce* 7 h, 9 h 30; *Capitaine Crochet* 7 h, 9 h 35; *Analyse fatale* 7 h, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) — *Violence du crime* / *La fourmi et le volcan* 19 h — *Hearts of Darkness (l'apocalypse d'un cinéaste)* 21 h (2 au 5 avril)

CINÉMA PARIS: MII (875-7295) — *Naked Lunch* 2 h 15 — *Grand Canyon* 4 h 30 — *Méditerranée* 7 h 15 — *Black Robe* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Article 99* 7 h 05, 9 h 05; *Fried Green Tomatoes* 7 h, 9 h 30; *The Lawnmower Man* 7 h 10, 9 h 30; *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 35; *Basic Instinct* 7 h, 9 h 40; *White Men Can't Jump* 7 h, 9 h 30

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Un braslement de feuilles: la révolution aux Philippines vue de l'intérieur* 18 h 35 — *Remous* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *JFK* 8 h 05; *Kafka* 7 h 20, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — *The Lawnmower Man* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20; *Le secret est dans la sauce* 4 h 05, 9 h 20 — *Le prince des marées* 1 h, 6 h 45, 11 h 15; *Amouruse* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 15; *Cercle des intimes* 1 h, 4 h, 6 h 40, 9 h 20; *L'ange du ring* 1 h, 6 h 30 — *JFK* 3 h 05, 8 h 30; *Le roi du mambo* 1 h 05, 4 h 10, 7 h, 9 h 10; *Basic Instinct* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30; *Prince of Tides* 1 h 10, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Conte d'hiver* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45; *Tous les matins du monde* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45; *Ombre et brouillard* 1 h 35, 3 h 50, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 20; *Le bal des casse-pieds* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, MII (283-8229) — *Les rues de San Salvador/Le songe du diable* 19 h (1er au 5 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Alice* 2 h — *Tenue de soirée* 7 h 15 — *Merçi la vie* 9 h 15

DAUPHIN I: (849-3456) — *Tous les matins du monde* 7 h, 9 h 30; *La belle noiseuse* 7 h 15

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — lun. au jeu. *Terminator* 2 6 h 45 — *Eating* 7 h — *The Silence of the Lambs* 9 h 15 — *The Thin Blue Line* 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — *Power of One* 6 h 30, 9 h 20; *Lady Bugs* 7 h, 9 h 15; *JFK* 8 h — *Beauty and the Beast* 6 h 15; *Final Analysis* lun. au jeu. 6 h 55, 9 h 25

DU PARC 1: (844-9470) — *Final Analysis* 6 h 30, 9 h 05; *JFK* 8 h 30; *Bugsy* 6 h 35, 9 h 10

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La belle et la bête* 1 h 15 — *Le cobaye* 2 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20; *Capitaine Crochet* 4 h 30, 9 h — *L'été de mes 11 ans* 2 h 30, 7 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *One Upon a Crime* 7 h, 9 h 10 — *Cutting Edge* 7 h 10, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *Shadows and Fog* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; *Fried Green Tomatoes* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, 11 h 15, 1 h 15; *White Men Can't Jump* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40; *Europa* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 15, mer. 1 h 30, 4 h 30, 9 h 40, jeu. 1 h 30, 4 h 30, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Le cobaye* 7 h, 9 h 10; *Mon père ce héros* 7 h, 9 h 30; *Flamme sur glace* 6 h 50, 9 h 05

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — Programme familial: *Montagnes de feu* et *L'océan magique* mar. au dim. 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h (relâche sam.) version anglaise: 11 h 30, 17 h 30. Événement spécial: *Les Rolling Stones* 20 h 30 (v.o.) 22 h 30 (v.o.) (ven. sam. seul.), lun. relâche.

IMPÉRIAL: (289-7102) — *Medicine Man* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LAVAL 1: (688-7776) — 1: *Power of One* 6 h 45, 9 h 20; *Le cobaye* 7 h 25, 9 h 30; *Hand that Rocks the Cradle* 7 h 20, 9 h 30; *Cutting Edge* 7 h, 9 h 10; *Flamme sur glace* 7 h 10, 9 h 20; *One Upon a Crime* 7 h 10, 9 h 20; *Capitaine Crochet* 6 h 30, 9 h 20; *Final Analysis* 6 h 30, 9 h 10 — *La belle et la bête* 7 h, 9 h, 9 h; *Lady Bugs* 7 h 10, 9 h 20 — 10: *Memoirs of an Invisible Man* 7 h 10, 9 h 20 — 11: *Wayne's World* 7 h 05, 9 h 15; *La vieille qui marchait dans la mer* 7 h 05, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Arrête ou ma mère va tirer* 7 h, 9 h — 2: *JFK* 8 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Cutting Edge* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; *Final Analysis* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 15; *Kafka* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15; *Memoirs of an Invisible Man* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15; *Memoirs of an Invisible Man* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30; *Hook* 12 h 05, 6 h — *JFK* 2 h 35, 8 h 30

QUIMÉSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Salò ou les 120 Jours de Sodome* 19 h — *Le festin de Babette* 21 h 15 — Salle 2: *Tristana* 19 h 40 — *Viva la muerte* 21 h 30

OUTREMENT: (278-FILM) —

PALACE 1: — *Wayne's World* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40; *Lady Bugs* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10; *Great Mouse Detective* 12 h 40, 2 h 30, 4 h 25 — *Bugsy* 6 h 10, 9 h 15; *Mambo Kings* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30; *V: Hand that Rocks the Cradle* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40; *Jeune fille* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 9 h 40; *Mississipi Masala* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Les nerfs à vif* 6 h 45 — *Le dernier boy-scout* 7 h — *As des as* 7 h 05 — *Chérie ne m'attend pas pour dîner* 8 h 50 — *Freelack* 9 h — *Hollywood* 9 h 05

PARISIEN I: (866-3856) — *Van Gogh* 2 h 45, 8 h 15 — *La totale* 12 h 30, 6 h, 11 h; *Annonce faite à Marie* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10; *Mon père ce héros* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 25; *La vieille qui marchait dans la mer* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35; *Kafka* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; *Les amants du Pontneuf* 1 h 15, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20; *Mississipi Masala* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Basic Instinct* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35; *Lawmower Man* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 25; *American Man* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Arrête ou ma mère va tirer* 7 h, 9 h — 2: *Les mémoires*

d'un homme invisible 7 h 05 — *L'ange du ring* 9 h 05

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *White Men Can't Jump* 7 h 10, 9 h 40; 2: *This is My Life* 7 h 15, 9 h 20; 3: *The Lawnmower Man* 7 h 20, 9 h 30; 4: *Fried Green Tomatoes* 7 h, 9 h 30 — 5: *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 25; 6: *Basic Instinct* 7 h 05, 9 h 40; 7: *Article 99* 7 h 20, 9 h 20

QUARTIER LATIN: MII —

LE RIALTO: 5723 ave. du Parc, MII (274-3550) — *Wise-cracks* 7 h 15 — *La double vie de Véronique* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Le cobaye* 7 h 10, 9 h 20; *Flamme sur glace* 7 h, 9 h 10 — III: *Final Analysis* 7 h, 9 h 20 — *Capitaine Crochet* 6 h 30; *JFK* 7 h 05, 9 h 10 — V: *Lady Bugs* 7 h, 9 h

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Analyse fatale* 18 h 45 — *L'ange du ring* 21 h 10

CINÉMA LIDO: — *L'ange du ring* 19 h, 21 h 10 — *As des as/le cobaye* 19 h — *Le docteur*

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0885) — *Mai/Jing*, le 2 avril à 22h30

BIBLIOTHÈQUE VILLE DE MONTRÉAL: 1210 est Sherbrooke, Montréal (522-1245) — *Le Théâtre Pluriel* présente « Le silence des abîmes » dans une m. en s. de Michel Laprise, du 26 mars au 25 avril à 20h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — *The Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp*, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h., mer. au ven. 17h30 à 22h. — *Le Trio de Charlie Biddle*, en permanence du mar. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — *Billy Gerogette*, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h à 19h. — *Trio Billy Gerogette*, sam. de 18h à 21h.30 — *Le Trio de Bernard Primeau*, les dim. de 18h.30 à 24h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Pierre ou la consolation » de Marie Laberge, m. en s. Martine Beaulieu, du 25 mars au 9 mai, à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

CENTRE SAÏDIE BRONFMAN: 5170 ouest Ste-Catherine, Montréal (735-7944) — *Bulldog Productions* présente « The Heidi Chronicles » de Wendy Wasserstein, du 17 mars au 17 avril, mar. au jeu. et sam. à 20h., dim. à 19h.30, matinées les jeu. et sam. à 14h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PAS-TEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — *Journées de la musique française: Porte ouverte sur les ondes marténiennes*, animation Jean Laurendeau et Suzanne Binet-Audet, le 2 avril de 10h à 13h. — *Concours d'interprétation*, 16 ans et plus, discipline bois, de 13h à 15h.30, discipline cuivres de 16h à 18h.30, discipline chant de 20h à 22h.30, le 2 avril

CLUB CONTINENTAL: 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Dans le cadre de la Quinzaine de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes, Icarus, le 2 avril à 22h30.

ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT D'INDY: Salle Marie-Stéphane, 628 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal — Les semi-finalistes du Prix d'expression musicale de l'École Vincent d'Indy, chorale Vincent d'Indy, dir. David Doane, groupe de musique de chambre, le 2 avril à 19h30.

ESPACE GO: 5086 Clark, Montréal (271-5381) — « Provincetown Playhouse, juillet 1919 », j'avais 19 ans — de Norman Chaurrette, m. en s. Alice Ronfard, du 10 mars au 11 avril à 20h.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — La P.M.E. de l'art présente *La femme du poète*, texte de Sylvie Lachance et Richard Ducharme, m. en s. Sylvie Lachance, du 2 au 26 avril, mar. au sam. à 20h30, dim. à 16h.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658) — *Snack* Jazz tous les lun. et mar. à 21h. avec C. Pappasoff et L. Soulier.

LE LION D'OR: 1676 est Ontario, Montréal (524-3848) — Sylvie Laliberté en spectacle, les 2-3-4 avril

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — *Salle Denise-Pelletier: « Iphigénie »* de Jean Racine, m. en s. André Brassard, du 10 mars au 9 avril à 20h. — *La nef des fous*, texte et m. en s. de Claude Laroche, du 31 mars au 23 avril

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Les souliers vernis » de Léo Lévesque, m. en s. Pierre André Fournier, du 12 mars au 12 avril, mar. au ven. à 20h., sam. à 16h. et 20h30.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Dans le cadre de la Quinzaine de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes, Guy Fouquet, Elizabeth Dolin et Carmen Picard, piano, Ensemble des violoncelles I Musici de Montréal, avec Marie-Danielle Parent, soprano, dir. Yuli Turovsky, le 2 avril à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Marathon de musique contemporaine avec le pianiste Alcides Lanza, avec musiques, bandes, ordinateurs, films et diapositives, le 2 avril de 18h à 23h.

RÉCITAL D'ORGUE

YVES-G. PRÉFONTAINE,
organiste et claveciniste

À la chapelle des Frères Maristes, 14, Bord-de-l'Eau, Iberville

Dimanche, 5 avril à 20h00

Offrandes volontaires

18 h 50, 21 h 15 — *Flamme sur glace* 19 h, 21 h 10 — *Arrête ou ma mère va tirer* 19 h 15, 21 h 15

LE CLAP: (650-CLAP) — *Ombres et brouillard* 12 h 15, 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Le docteur* 9 h 10 — *Capitaine Crochet* 6 h 15 — *Le cobaye* 6 h 45, 9 h 10 — *Les amants du Pontneuf* 6 h 30, 9 h 10 — *Mon père ce héros* 7 h 05, 9 h 20 — *Bugsy* 6 h 20, 9 h — *La Totale* 6 h 20, 9 h

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Arrête ou ma mère va tirer* 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h — *Mon cousin Vinny* 13 h, 16 h, 19 h 15, 21 h 45 — *Being at Home with Claude* 12 h 45, 17 h 10, 21 h 40 — *Tous les matins du monde* 14 h 50, 19 h 20 — *Le présumé innocent* 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25 — *JFK* 12 h 30, 16 h 15, 20 h 15 — *Le bal des casse-pieds* 12 h 40, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 — *Basic Instinct* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40 — *Une leueur dans la nuit* 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 40

LE PARIS: (694-0891) —

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Memoirs of an Invisible Man* ven. au mar. 7 h — *Once Upon a Crime* ven. au mar. 9 h 15 — *JFK* ven. au mar. 8 h

STE-FOY 1: (656-0592) — *Le cobaye* 7 h 05, 9 h 25; *Talons aiguilles* 7 h, 9 h 20; *Flamme sur glace* 7 h 10, 9 h 15

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal — *Récital de musique de chambre*, dir. Marcel St-Cyr, oeuvres de Beethoven, Mozart et Mendelssohn, le 2 avril à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3900 St-Denis, Montréal — « Crime du siècle » de Peter Madden, traduction de Guy Beausoleil, du 10 avril au 3 mai

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306) — « Opéra fou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, à compter du 7 mars, les sam. et dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Rough Crossing » de Tom Stoppard, du 12 mars au 5 avril

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — « L'examen de passage » de Israël Horowitz, m. en s. René-Richard Cyr, du 8 avril au 16 mai

THÉÂTRE NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Le Roi Lear » de Shakespeare, m. en s. Jean Asselin, du 28 avril au 23 mai, au ven. à 20h., le sam. à 16h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est des Pins, Montréal (844-1793) — « Traces d'étoiles » de Cindy Lou Johnson, m. en s. Pierre Bernard, du 16 mars au 11 avril, mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les précieuses ridicules et Le médecin malgré lui » de Molière, m. en s. Guillemo de Andrea, supplémentaires du 2 au 4 avril, mar. au ven. à 20h., le sam. à 16h. et 21h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 4171 ouest Sherbrooke, Montréal (848-7928) — *Classes de jazz vocal*, le 2 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Dans le cadre de la Quinzaine de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes, classe d'interprétation avec Siegfried Palm, le 2 avril à 14h. — *Récital de trombone*, classe d'Albert Devito, le 2 avril à 20h. — *Salle B 421: Récital de chant*, classe de Gail Desmarais, le 2 avril à 16h.30.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — *Le Théâtre du Trépan* présente « Les fourberies de Scapin » de Molière, m. en s. Serge Denoncourt, du 7 avril au 2 mai, mar. au sam. à 20h.

TOURISME/chronique

Les femmes dans l'industrie touristique : une place reconnue ?

Normand Cazalais

LE MONDE du tourisme a ses règles et ses conventions. L'une d'entre elles, et non la moindre, est de confiner les femmes aux activités d'accueil et de service en laissant aux hommes les responsabilités de direction et de gestion. Mais, en ce domaine comme ailleurs, les choses changent.

Le 8 mars 1991, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) célébrait la journée internationale des femmes en organisant un petit déjeuner-causerie sur le thème *Le tourisme et l'hôtellerie au féminin*. Cinq femmes furent alors invitées à prendre la parole : Charlotte Hovington, présidente de l'Association des hôteliers de la province de Québec et vice-présidente du conseil d'administration de l'ITHQ, Anne Desjardins, chef-propiétaire de l'auberge L'eau à la bouche à Sainte-Adèle, Denise Giguère, professeure de cuisine à l'ITHQ, Claude Jolin, présidente-directrice générale du Manoir Lac-Échemin en Beauce et Louise Nadeau, secrétaire générale de la Société québécoise de promotion touristique.

Sous la coordination de Reine Saïdan, l'ITHQ vient de publier les Actes de cet événement. Outre les allocutions des conférencières, on y

trouve certaines données sur l'importance des effectifs féminins à l'Institut : à l'automne 1991, les éléments féminins représentaient 61 % de sa population scolaire, comparativement à 4 % en 1969-1970. De façon plus détaillée, les femmes constituent, pour la présente année scolaire, 33 % des inscrits en cuisine (2 % en 1969-1970), 75 % en pâtisserie (10 %), 54 % dans les services de restauration (0 %), 69 % dans les techniques de gestion hôtelière (6 %), 57 % dans les techniques de gestion des services alimentaires (27 %) et 88 % en tourisme (90 % en 1975-1976, année où a débuté ce programme).

Dans sa présentation d'ouverture, Charlotte Hovington soulignait à cet effet « qu'à l'heure actuelle au Québec, près de 30 % des nouvelles entreprises sont créées par des femmes. À l'Association des hôteliers de la province de Québec, parmi nos 700 membres, près de 200 femmes sont propriétaires ou directrices générales de leur entreprise. Si le monde de la restauration et de l'hôtellerie est composé majoritairement d'hommes, celui du tourisme connaît davantage de composantes féminines ».

Les propos des conférencières invitées avaient deux buts : souligner d'abord l'importance d'une solide formation professionnelle et

surtout, fournir aux plus jeunes le témoignage de femmes qui ont « réussi ». Ils nous informent aussi de l'écart important à combler entre cette importance numérique et une réelle reconnaissance professionnelle.

D'entrée de jeu, Anne Desjardins posait la question : « Qui aurait dit, lorsque j'avais 20 ans, que je deviendrais cuisinière, chef-propiétaire, gestionnaire d'une PME, d'un petit-hôtel-restaurant qui figure au registre de la chaîne Relais & Châteaux ? La vie est pleine de détours, enchaînant-elle. J'ai une formation en géographie, je suis issue d'une famille de voyageurs et de gourmards et j'ai toujours eu de l'intérêt pour ce magnifique métier. C'est un métier où il y a beaucoup de magie, beaucoup de vie, tout à fait passionnant. Malheureusement, j'ai appris sur le tas et je ne recommande absolument pas mon itinéraire à personne.

« Je fais partie, ajoutait-elle, des quelques femmes-chefs du Québec. La principale différence entre une femme et un homme qui fait ce métier réside dans la vie de famille, c'est-à-dire dans la maternité, les soins traditionnels que les femmes portent aux enfants. Il y a là des choix à faire dans sa vie de couple ; il faut une entente, beaucoup d'organisation et un partage dans la vie de famille. L'hôtellerie, ce n'est

pas du 9 à 5. Malheureusement, le réseau des garderies est encore basé sur cet horaire. Les gens qui choisissent l'hôtellerie choisissent un mode de vie non conventionnel et doivent assumer ce choix. La femme dans l'hôtellerie doit organiser sa façon de vivre comme femme. Je n'ai jamais ressenti que c'était un handicap. Bien sûr, pour une mère monoparentale, c'est plus compliqué ».

Denise Giguère, pour sa part, confirma sans ambages que « la place des femmes dans l'industrie existe et non seulement existe-t-elle, mais va grandissant. Cela étant dit, je crois que, s'il subsiste un accrochage, il se situe au niveau de la perception des autres. C'est-à-dire que notre place existe bel et bien : c'est le regard que les gens jettent sur cette place-là qui la met en doute ».

Après avoir cité quelques exemples de cette attitude toute mâle de « réserve » et parfois de condescendance (comme se faire dire : « Denise, tu travailles très bien ; tu travailles comme un homme »...), « Ma première arme a été mon sens de l'humour qui me sert beaucoup et que j'aiguise tous les jours. Par contre, j'insiste sur la formation, parce que vous allez en avoir besoin pour faire votre place. Un diplôme comme ça dans un métier où c'est plus difficile pour les

femmes, aide à avoir une certaine reconnaissance, à établir sa crédibilité ».

« J'étais sans doute prédisposée à faire ce métier, étant donné que je suis née à l'hôtel plutôt qu'à l'hôpital, avouait Claude Jolin. J'ai été élevée à l'hôtel. J'y ai travaillé aussi. Après mon bac, j'ai travaillé pendant un an pour IBM comme analyste financier, puis pour la Banque fédérale de développement comme agente de crédit ».

Relevant que les femmes étaient majoritaires dans tous les emplois de son entreprise, elle notait : « Les demandes d'emploi qui nous sont transmises proviennent en majorité de femmes. Je ne sais pas si c'est typique en région mais, à Lac-Échemin, beaucoup de femmes offrent leurs services comparativement aux hommes. Ne croyez pas que j'ai un parti pris : lorsque j'embauche du personnel, je priorise beaucoup plus la compétence que le sexe. Plusieurs me disent que ça paraît que le Manoir est la propriété d'une femme, à cause de la valorisation du personnel, parce qu'il est accueillant ».

Elle terminait, avec une pointe d'humour sinon de malice : « Quelqu'un m'avait dit qu'au Québec les femmes ont toujours leur place au niveau du service... Autrement, les femmes étaient très présentes

dans leur famille, avec 10 ou 12 enfants ; bien servir développait le goût du service. C'est peut-être parce que j'ai subi l'influence de ce goût que j'ai laissé le domaine financier pour revenir dans le milieu de l'hôtellerie. C'est agréable d'administrer et valorisant de servir ».

Ancienne directrice de l'Association touristique de la Gaspésie, Louise Nadeau rappela qu'elle a travaillé avec « des femmes, des femmes gestionnaires d'entreprises dans l'hôtellerie, les terrains de camping, la restauration, les entreprises culturelles, les chambres de commerce, les municipalités, bref, dans tous les domaines du développement de l'industrie touristique. Ce qui était particulier, c'est que souvent elles se présentaient en couple pour traiter d'une campagne promotionnelle ou de tout autre chose. Mais, après quelques minutes, on voyait très bien ce qu'était la femme qui décidait de ce qui allait vraiment se passer, de la façon dont ils allaient investir et sur quel marché. Je pense que l'on voit ça de plus en plus dans les entreprises hôtelières et touristiques du Québec ».

Et ce cri du coeur : « Il ne faudrait pas croire que les femmes en tourisme doivent être confinées dans des rôles traditionnels. Il reste donc encore du chemin à parcourir ».

TOURISME/excursion

L'Allemagne de l'Est — dépaysement qui attire et effraie

Normand Cazalais

INTIMEMENT lié au sens même du voyage, le dépaysement est le miroir parabolique du sentiment d'étrangeté. De ce qui est différent de nous-mêmes, du quotidien et de l'univers familial. À l'écart géographique il surimpose la distance psychologique, mentale, culturelle.

Ce dépaysement, qui attire et effraie tout à la fois les voyageurs, prend divers visages : climats, paysages, façons de vivre, de manger, de se vêtir, langues et valeurs, la liste s'alimente aux contrastes et nuances des milieux naturels et des groupes sociaux. Il peut aussi trouver sa source dans la mémoire et les systèmes politiques.

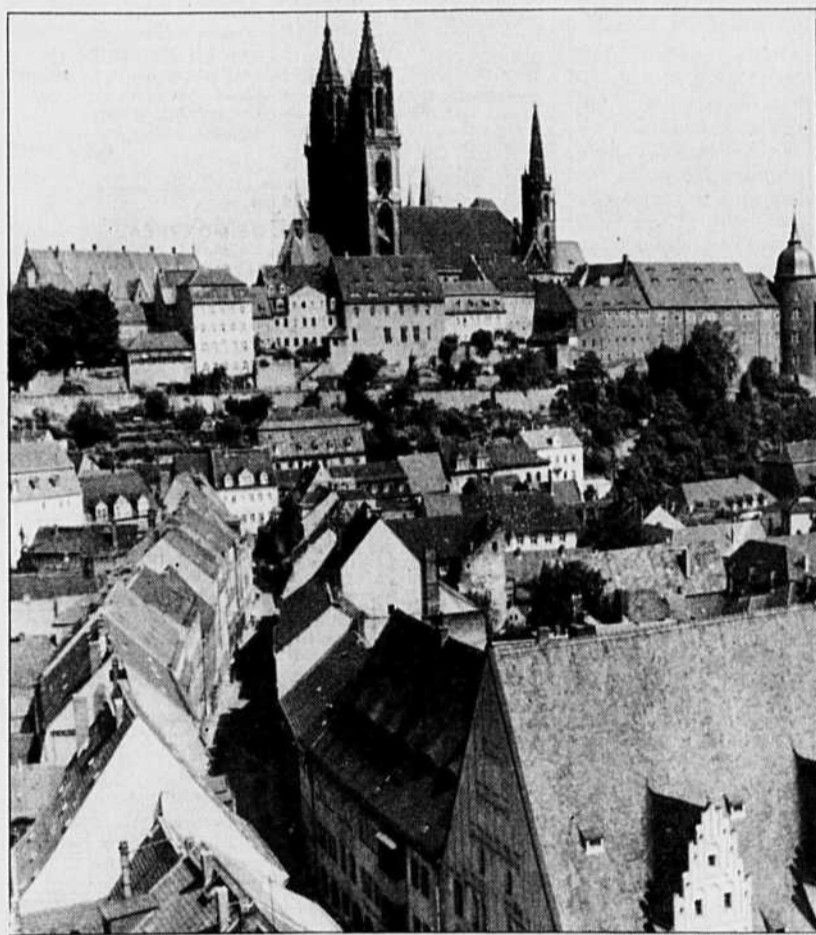
Depuis la chute du mur de Berlin et la réunification des deux Allemagnes, j'ai eu l'occasion d'aller à quelques reprises en ce qui fut, avec une moitié de continent et pendant près d'un demi-siècle, un pays fermé, coupé de l'Europe occidentale derrière son rideau idéologique. Maintenant, il n'y a plus de frontière, ni politique ni économique ; mais cette Allemagne, qui ne fait officiellement plus qu'une, vivra pour longtemps encore ses diversités.

Donc, pour tout dire, l'ex-Allemagne de l'Est dépayse : son passé récent lui colle toujours à la peau malgré les accélérations de l'histoire. J'y étais l'automne dernier et je me demande si je la reconnaîtrai, tant elle bouge, bouillonne, change et se transforme, sans pour autant s'intégrer totalement dans le moule

ouest-allemand. Considérons ceci par exemple : de champions des pays de l'Est, ses habitants sont devenus, absorbés par la grande Allemagne, les derniers de la classe : leurs usines, mêmes les plus performantes, ne peuvent soutenir la concurrence de l'autre partie du pays, d'où fermetures d'entreprises, mises à pied et une gêne certaine. Et personne, y compris les autorités touristiques, ne vous encouragera à y loger lors de vos voyages : en raison du manque flagrant d'établissements hôteliers de qualité, on vous recommande plutôt de séjourner en des hôtels ou pensions de famille qui étaient « à l'Ouest » et, de là, rayonner jour après jour à travers ce qui, hier encore, était un monde interdit.

Une même impression se dégage tout le long de cette frontière entre les deux Allemagnes, frontière aujourd'hui ouverte et largement démantelée, qui était circonscrite par des murs, des barbelés électrifiés, truffée de mines, gardée par des soldats armés, des chiens, piquée de miradors et de projecteurs ultra-puissants. L'impression, malgré les mois et maintenant les années, d'une certaine irréalité.

À Berlin, il ne reste plus que des lambeaux du mur, de ce mur qui marquait pour les habitants de l'Est, la limite — ou le commencement ? — d'un monde libre mais inaccessible. Il ne reste plus de mur mais seulement, en certains endroits, des pancartes rappelant que telles et telles personnes sont mortes en telle et telle année, en tentant de le franchir.



Le château et la cathédrale d'Albrechtsburg dominent le ciel de la ville district de Meissen (comté de Dresde), Allemagne de l'Est. L'enceinte de ce château abrita, entre 1710 et 1865, la première fabrique de porcelaine d'Europe.

Il ne reste plus de mur mais le large sillon vide de l'espace qu'il a si longtemps occupé est toujours là, accentuant davantage le contraste entre les deux parties de la ville.

Brel, rappelez-vous, chantait qu'on oublie rien de rien, qu'on s'habitue, c'est tout. Aujourd'hui, le mur et la frontière n'existent plus. Mais leur présence reste palpable. Les Allemands se sont-ils vraiment habitués à passer d'un côté à l'autre de cette frontière encore si sévèrement gardée voici à peine deux ans ? Ou était-ce voici deux siècles ? Leur mémoire — et notre mémoire, à nous, touristes venus de loin — pourrait-elle oublier les guérites, le martèlement des pavés sous les souliers cloutés, les fusils prêts à tirer, la peur qui habitait la porte de Brandebourg et le Check-point Charlie ?

À se promener dans Berlin-Est, on découvre à quel point c'était une ville lugubre, comme Magdebourg, Chemnitz et beaucoup de villes de cette défunte RDA. Prenons Chemnitz qui, pendant près de 50 ans, s'appelait Karl-Marx Stadt, et qui s'est empressée de reprendre ce nom de Chemnitz sitôt le mur tombé, comme une première bouffée d'oxygène. Chemnitz, ses grands boulevards sans âme, ses buildings d'une architecture assommante et sa monumentale statue de Karl Marx sculptée et édifée autour de la barbe, de la crierie et du regard sévère du père de tous les peuples.

Ce pays ne manque pourtant pas de beautés. Sous les ponts de Dresde, devant les ruines de la cathédrale,

l'Elbe coule, affreusement polluée. Cette ville a réussi à conserver son fond de beauté, à ne pas complètement s'enlaidir. Comme est restée belle la campagne, comme sont restées belles les montagnes du Hartz dont les légendes inspirèrent Wagner.

Si le regard se pose sur ces monuments et ces paysages, il s'attarde sur les gens de ce pays, maintenus de force dans un univers terne et confiné : ils éprouvent maintenant la désillusion d'avoir été longtemps bernés, ce qui leur semble maintenant presque plus grave que d'avoir été dominés. Ils doivent recommencer à vivre selon des règles qui n'ont jamais été à eux (libre initiative, libre marché, concurrence, stress d'assumer la « liberté » et les alicés de la démocratie, etc.) pour faire leur place dans la nouvelle Allemagne. En se demandant parfois si tous ces changements valaient la peine...

Renseignements : Office national allemand du tourisme, 175, Bloor Street East, North Tower, Toronto (Ontario) M4W 3R8, (416) 968-1570.

Nous remercions la société Luftansa de sa collaboration.



À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

C'est avec plaisir que nous vous présentons quelques-uns des établissements sélectionnés par notre chaîne. Les Auberges Relais du Silence vous offrent le repos et la détente par le calme et la tranquillité.

Hotels
Relais du Silence

Nous souhaitons que, loin de chez vous, vous vous sentiez bien, comme à la maison. Renseignements: C.P. 118, Saint-Irénée (Québec) G0T 1V0

MONTÉRÉGIE

AUBERGE DES GALLANT (Rigaud): Les Chevreuils sont arrivés! Situé dans un cadre bucolique, d'un sanctuaire d'oiseaux et de chevreuils, profitez de notre forfait Romantique: Chambre luxueuse avec foyer, balcon, souper dégustation et petit déjeuner 92\$ par jour/par pers./occ. double. Salle d'exercice, sauna, ski de fond sur les lieux et ski alpin à 5 KM. Brunch du dimanche 15,95\$, certificats cadeaux disponibles. Situé à 45 minutes de Montréal et 1 h d'Ottawa. Rés.: 451-4961 (Mtl) (514) 459-4241

CHARLEVOIX

auberge la maison d'Otis

FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 65 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl. 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée, 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur du Baie St-Paul artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Lauréat National du Prix Québécois de la Gastronomie. Forfaits semaine et fin de semaine. Spécial sur billet de ski alpin et ski de fond: escompte de 20%. Location de motoneiges et de traîneaux à chiens.

418-665-3731

QUÉBEC

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes de Québec, près du centre de ski Stoneham. Piscine intérieure, sauna, bains tourbillons et cabane à sucre. **FORFAIT SKI** incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et billet de remontée (2 jours) au centre de ski Stoneham (à compter de 165\$/p. pers., 2 nuits/3 jours, occ. double). **FORFAIT PÂQUES** incluant: la chambre (2 nuits), un petit déjeuner, le brunch de Pâques, 2 repas du soir, dégustation de tire à la cabane (à compter de 149\$/p. pers., occ. double).

RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINTE-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne. 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure panoramique, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices, salles de réunion (12). Demandez nos avantageux forfaits: «Évasion à la montagne», «Ski à la carte», «Coeur à coeur», «Semaine de ski réputée», «Douce vacances», «Ski», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 827-5711. Fax (418) 827-5997. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le Saint-Laurent. À 10 min. du Massif de la petite rivière St-François. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de réunions et de jeux, piscine intérieure panoramique, bar-détente, ambiance chaleureuse. Demandez nos forfaits: «Évasion vers l'Art», «Ski envoûtant 92», «Coeur à coeur», «Douce vacances», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 435-5505. Fax (418) 435-2779. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure, billard, ping-pong, tournois sportifs, soirées animées, ski de randonnée, traîne sauvage, randonnée en traîneau à chiens, patinoire, ambiance familiale. Demandez nos forfaits: «Randonnée en traîneau à chiens», «Évasion dans l'île», «Coeur à coeur», «Val-des-Neiges-Cap-Aux-Pierres», «Douce Vacances», etc. Tél.: (418) 438-2127. Fax (418) 438-2127. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

MONT SAINTE-ANNE

Auberge La Camarine À 3 km du Mont-St-Anne une sympathique auberge 4 fleurs de lys reconnue pour la qualité de son service. 31 chambres grand confort la plupart avec foyer. Accueil chaleureux et attentionné. Table 4 diamants CAA, gagnant régional Grand Prix Québécois de la Gastronomie, cave à vins exceptionnelle. Alléchants forfaits "Ski de printemps" "Week end Pascal" chambre à partir de 39.50\$ pers., occ. double dès le 20 avril. Bientôt les oies blanches seront là! inf. et rés. 418-827-5703. Frais virés.

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AGLE

LA PINSONNIÈRE: Sous un même toit... Un relais de campagne au confort incomparable, un grand restaurant et une cave exceptionnelle. 28 chambres joliment décorées dont certaines avec baignoires à remous, foyer ou lit à baldaquin. Piscine intérieure, sauna, ski alpin et de randonnée à proximité. Profitez de nos tarifs basse saison. La Pinsonnière, un nid douillet entre les montagnes et le Saint-Laurent. (418) 665-4431. Télécopieur: (418) 665-7156.

LAURENTIDES

HÔTEL L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Une expérience gastronomique à découvrir, restaurant 4 fourchettes, fine cuisine du marché. Hôtel 5 fleurs de lys, 4 diamants CAA. Forfait ski alpin 135 \$ plus taxes, par per. occ. double pour 2 nuits/3 jours de ski, 2 petits déjeuners complets. Aussi disponibles forfait gastronomique et forfait concert Pavillon des Arts. Tél. sans frais Mtl-ccc: 514-227-1416 ou 514-229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A Saint-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Les plaisirs du ski de printemps. Plein air et gastronomie dans le confort et le caractère d'une grande demeure ancienne. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes et «commandeur du Mérite de la Restauration du Québec». Visitez notre prestigieuse cave à vin. 25 chambres tout confort, meublées et décorées à l'ancienne, certaines avec foyer, bain tourbillon, balcon, vue sur le superbe lac Massawippi. 35 km de piste de ski de fond à partir de la porte de l'Auberge. Ski alpin au Centre Montjoye et Orford. Randonnée à cheval. Forfaits disponibles à partir de 80\$ par pers., en occ. double, par jour, incluant souper, petit déjeuner et frais de service. Pour une expérience mémorable, venez vous faire gâter à l'AUBERGE HATLEY. Tél.: (819) 842-2451. Fax: (819) 842-2907.

Pour informations publicitaires contactez:
NATHALIE THABET
1-800-363-0305 — (514) 842-9645

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010351-91. C.S.T.S., DEMANDEUR: vs. CÉRAMIQUES ARTISTIQUES PL.ITEE. Déclaré en faillite le 14 avril 1992. Le 10 avril 1992, à 11h00, à la place d'affaires du défendeur, au no 12435, rue Armand Bombardier, en la cité et district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: HÉRMAN CAMILLE...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00869-924. LE BALAGE WEST, vs. JIHAD SEIFER. Le 16ème jour d'avril 1992, à 10h00, au 5374 Bélanger, Montréal, Qc, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JIHAD SEIFER, saisis en cette cause, consistant en: un set de cuisine à chaises + table noir, 1 micro-ondes, 1 tv 21" RCA avec meuble, 3 tables de salon noir vitre, 1 buffet noir, mobilier de chambre 5 matelas noir et occ. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT ou CHEQUE VISE. Informations: HUISSIERS DE JUSTICE, Informations: (514)257-3000, Montréal, ce 26ème jour de mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-10591-860. VILLE DE LACHINE, Partie demanderesse, vs. HÉRMAN CAMILLE, Partie défenderesse. Le 14ème jour d'avril 1992, à 10h00, au 570, Notre-Dame, Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: HÉRMAN CAMILLE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de travail d'usage beige, 1 machine à écrire Remington, 1 agrafeuse électrique, 1 machine à coudre Singer, 1 machine à coudre et table à manger, 1 machine à coudre et table Singer, 1 chaise de bureau, 1 lit avec et 1 table de chevet, 1 micro-ondes, 1 réfrigérateur Hot Point, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: PIERRE FOISY huissier (514)654-6511, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 264 rue De Boissabrand, Repentigny, Qc, J6A 8A1.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-02635-906. COMMISSION SCOLAIRE DU GOËLAND, Demanderesse, vs. NORMAND TROTTER, Défendeur. Le 14 avril 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 221 rue St-Alexandre, en la cité Naperville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet modèle Monte Carlo à 2 portes, de couleur vert pâle, immatriculé en 1979 et occ, immatriculé HCV 980 J92. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT, NORMAND POISSANT, huissier, 505 GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 30 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 510-27-00081-913. PERCEPTEUR DES AMENDES, AGISSANT POUR LA CRÉANCE DU PROCUREUR GÉNÉRAL, PARTIE DEMANDERESSE, vs. JACQUELINE GRENIER, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 15 avril 1992, à 10h00, au no 1586, d'Aquinelle à Lachenaie. Les dits biens consistent en: 1 téléviseur Toshiba, 1 divan et 1 coussinet et fauteuil, de marque Etan. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-033138-913. GRAY ELECTRIC SUPPLIES INC., Demanderesse, vs. PROMIX INC. CONTROLE INC. Défenderesse. Le 15 avril 1992, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 8100, rue Métropolitain est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Ford Econoline gris plaque FC71725, Ford Econoline gris plaque FC71725, ordonnance avec sero, at clim, répondeur, classeurs, filaire lateral noir, table, four micro-ondes, imprimante, ensemble de salon tissu beige, bureau, lot de litige assorties, caisses en métal, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT, ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683, Montréal, le 31 mars 1992.

Province de Québec, district de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-001612-914. 2413-5915 QUÉBEC INC. Demandeur, vs. SYSTÈME INTÉRIEURS CHAMIER INC. et SYLVAIN LANTIER, Défendeur. Le 13 avril 1992, à 10h30 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 15 rue L'Épervier, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque G.M.C. immatriculé FC92677 modèle Sierra 1990, 3 paquets de matériel acoustique comprenant 8 pièces chaque, 1 lot d'outils assortis et autres. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT, PIERRE MACERA, HUISSIER, 352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUISSIERS, Montréal, le 30 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-FRANÇOIS, COUR DU QUÉBEC, NO: 450-27-00537-901. PERCEPTEUR DES AMENDES, AGISSANT POUR LA CRÉANCE DU PROCUREUR GÉNÉRAL, PARTIE DEMANDERESSE, vs. DANIEL GABOURY, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 15 avril 1992, à 15h00, au no 1576, Clémence à Lachenaie. Les dits biens consistent en: 1 piano antique, 1 coussinet et 1 fauteuil, 1 bicyclette à exercices, Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-003379-907. GUY FORGET & ASSURÉS INC. Partie demanderesse, vs. ROLAND JURE, Partie défenderesse. Le 13ème jour d'avril 1992, à 10h00, 1004 ROLAND, BELLEFLEUR, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: ROLAND JURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Cadillac blanc (coupé de ville), immatriculé GWL 469, et occ. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: LINDA BRANCHAUD, huissier (819)226-7707, FAX: 326-8964, BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION AÉRO BOUTIQUE CANADA INC. PRENEZ AVIS que AÉRO BOUTIQUE CANADA INC., compagnie légalement constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les Compagnies du Québec, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera, à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les Compagnies du Québec. Montréal, ce 23e jour de mars 1992. ANDRÉ DORAIS Secrétaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-000622-929. COUR DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE, vs. BRISSETTE ANDRÉ, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 14 avril 1992, à 15h00, au no 119, St-Charles à St-Julien. Les dits biens consistent en: 1 automobile Chrysler Cordoba 1981, Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 730-32-000347-919. LA PARTIE DEMANDERESSE, vs. ÉPHELINE LAFONTAINE, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 14 avril 1992, à 15h00, au no 119, St-Charles à St-Julien. Les dits biens consistent en: 1 automobile Chrysler Cordoba 1981, Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 755-27-002458-914. SA MAJESTÉ LA REINE PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, Demandeur, vs. 2853-4956 QUÉBEC INC. Défendeur. Le 14 avril 1992, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 5 rue L'Épervier, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion tracteur de marque Kenworth 10 roues K-100 double couche et occ, immatriculé LA 12084, Qub de couleur bleu et blanc. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT, NORMAND POISSANT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 30 mars 1992.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 755-27-001860-909. PERCEPTEUR DES AMENDES, Demandeur, vs. GAËTAN SEGUIN, Défendeur. Le 13 avril 1992, à 10h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 330 rue Principale, en la cité de LaSalle, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: véhicule automobile de marque Toyota de modèle Celica Année 1983 de couleur rouge à portes et occ, immatriculé au Québec 672-320, n/s: JTRZ6516D4014227, 1 téléviseur de marque JVC 14 po, et occ. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT, NORMAND POISSANT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 30 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-003379-907. GUY FORGET & ASSURÉS INC. Partie demanderesse, vs. ROLAND JURE, Partie défenderesse. Le 13ème jour d'avril 1992, à 10h00, 1004 ROLAND, BELLEFLEUR, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: ROLAND JURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Cadillac blanc (coupé de ville), immatriculé GWL 469, et occ. CONDITIONS: ARGENT COMPIANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: LINDA BRANCHAUD, huissier (819)226-7707, FAX: 326-8964, BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION AÉRO BOUTIQUE CANADA INC. PRENEZ AVIS que AÉRO BOUTIQUE CANADA INC., compagnie légalement constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les Compagnies du Québec, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera, à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les Compagnies du Québec. Montréal, ce 23e jour de mars 1992. ANDRÉ DORAIS Secrétaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-000622-929. COUR DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE, vs. BRISSETTE ANDRÉ, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 14 avril 1992, à 15h00, au no 119, St-Charles à St-Julien. Les dits biens consistent en: 1 automobile Chrysler Cordoba 1981, Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 730-32-000347-919. LA PARTIE DEMANDERESSE, vs. ÉPHELINE LAFONTAINE, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 14 avril 1992, à 15h00, au no 119, St-Charles à St-Julien. Les dits biens consistent en: 1 automobile Chrysler Cordoba 1981, Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Jacques, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 24 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-05-00100-912. ADVANCE CONCRETE FORMS OF CANADA (1986) INC., Partie demanderesse, vs. COFFRAGE A.L.D.S. INC., Partie défenderesse. Le 14ème jour d'avril 1992, au lieu d'entreposage, Solaire Laurentiennes, à 12h00, au CHEMIN STE-MARGUERITE, STE-ADELE, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de COFFRAGE A.L.D.S. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 35 cages de panneaux de coffrage contenant 20 panneaux ch. 1 camion Mack 10 roues 1979 immatriculé LA 2105 avec une grue 8 tonnes. Conditions: ARGENT COMPIANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: ANDRÉ GUINDON, huissier, (819)326-7707, FAX: 326-8964, BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-006798-917. BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse, vs. PASQUALE IPARDI ANNA IPARDI, Partie défenderesse. Le 13 avril 1992, à 11h30, au 92, ACRES, KIRKLAND, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: PASQUALE IPARDI, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine et 6 chaises, 1 laveuse, sècheuse Hopalong blanc, 1 téléviseur couleur Hitachi avec meuble, 1 piano noir, 1 système de son et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPIANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MARIO MATTEAU, huissier, (514)882-1921, Mtl: 328-1122, BOIVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Comedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3T7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-003583-927. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER FRANCE CHOLETTE Sans emploi, comble, demeurant au 153 Churchill, # 508, Greenfield Park, Québec J4V 2M2. Avis est par les présentes donné que: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-04-000341-925. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE, Partie défenderesse. A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-04-000341-925. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE, Partie défenderesse. A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mars 1992 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PRODUITS BÉNÉSONIAN INC./BENSONIAN PRODUCE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 10ème jour de mars 1992, sous le numéro 4480205. Ce 23ème jour de mars 1992. LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM AVIS est donné que DIANE MAC DUFF, résidant au domicile au 5651 91ème Avenue, Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat pour changer de nom en celui de MC DUFF. Montréal, le 17 mars 1992. TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN Procureurs de la requérante 2710 rue Masson, bureau 204, Montréal, Québec, H1V 1W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-002405-924. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER FRANCE CHOLETTE Sans emploi, comble, demeurant au 153 Churchill, # 508, Greenfield Park, Québec J4V 2M2. Avis est par les présentes donné que: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-002405-924. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER FRANCE CHOLETTE Sans emploi, comble, demeurant au 153 Churchill, # 508, Greenfield Park, Québec J4V 2M2. Avis est par les présentes donné que: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-000543-920. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT P.D.C. AUTO INC. Partie demanderesse vs. ÉRIC SANCOSCOU ET JOHANNE BROUSSEAU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ÉRIC SANCOSCOU ET JOHANNE BROUSSEAU, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111 Jacques-Cartier, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis en la LE DEVOR. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis article 119, C.P.C. a été laissée au greffe à l'interne de ÉRIC SANCOSCOU ET JOHANNE BROUSSEAU. Lieu: Longueuil. Date: 31 mars 1992. ELIZABETH S. GOBELLE G.A.C.Q.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-002405-924. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER FRANCE CHOLETTE Sans emploi, comble, demeurant au 153 Churchill, # 508, Greenfield Park, Québec J4V 2M2. Avis est par les présentes donné que: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-002405-924. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER FRANCE CHOLETTE Sans emploi, comble, demeurant au 153 Churchill, # 508, Greenfield Park, Québec J4V 2M2. Avis est par les présentes donné que: DANIEL JOSEPH CLAUDE TAILLEFER ET FRANCE CHOLETTE A déposé une cession le 20ème jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1992 à 14h45 au COMPLEXE GUY-FAVREAU, NIVEAU 00, TOUR O, 200 RENE-LÉVESQUE O, CHAMBRE 07, MONTRÉAL, QUÉBEC et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. DATE À PINCOURT, Québec, ce 26e jour de mars 1992. PIERRE ROY & ASS. INC. SYNDIC 48, 56 Avenue, bureau 35 Pincourt, (Québec) J7V 5K7 Tél: (514) 453-9857 Ligne Mtl: (514) 487-9290 FAX: (514) 453-3134

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-002405-924. COUR SUPÉRIEURE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. ARMAND GILBERT NÉ ANDRÉ BIBEAU, Partie défenderesse. Avis est par les présentes données que ANDRÉ BIBEAU, homme d'entraîné ménage, résidant au domicile au 5965, 36e Avenue, app. 1, à Rosemont, Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ARMAND GILBERT. Avis: autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom. MONTRÉAL, le 18 mars 1992. JEAN SAULNIER Procureur du requérant André Bibeau

AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant midi (12h) le vendredi. Publications du mardi: Réservation avant 16h00 le vendredi. Pierrette Rousseau, Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

Ville de Chicoutimi. CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE CHICOUTIMI. COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE CHICOUTIMI. AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est par la présente donné que les personnes ci-après nommées sont sommées de se présenter à la Cour Municipale de la Ville de Chicoutimi au 201, rue Racine est, Chicoutimi, à 14:15 heures, le 23 avril 1992, devant le Juge municipal, afin de répondre aux incriminations et être traités selon la loi, sous signification n'a pu être faite autrement, n'ayant aucune adresse connue dans la province de Québec.

- Alary Sylvie 1958-07-30 (91-4782), Audet Claude 1948-01-22 (92-0461), Beaudin Steve 1968-10-26 (92-0045), Beaudy Yvon 1954-03-02 (92-0159), Bélanger Jean-François 1969-03-28 (92-0495), Bergeron Jean-Yves 1958-01-05 (92-0636), Bergeron Jean-Yves 1958-01-05 (92-0985), Bilodeau Marc 1965-09-29 (92-0036), Bilodeau Marc 1965-09-29 (92-0262), Blackburn Pierre 1963-11-09 (92-0456), Blackburn Reynald 1959-06-12 (92-0753), Bluteau Claude 1948-05-17 (92-0647), Bovin Marco 1967-01-29 (92-0209), Bovin Marco 1967-01-29 (92-0245), Bovin Marco 1967-01-29 (92-0366), Bovin Roger 1958-07-30 (92-0406), Bolduc André 1945-12-15 (91-4686), Bolduc André 1945-12-15 (91-4687), Bouchard Daniel 1968-08-13 (92-0061), Bouchard Lucile 1963-05-29 (92-0216), Bouchard Marcel 1948-06-26 (92-0347), Bouchard Michel 1954-10-13 (92-0839), Bouchard Normand 1952-05-02 (92-0763), Bouchard Réjean 1965-04-19 (92-0882), Bouchard Serge 1962-01-08 (92-0862), Bédard Johanne 1972-04-01 (92-1116), Boulianne Régis 1955-08-15 (91-4660), Boulianne Régis 1955-08-15 (91-4661), Boulianne Régis 1955-08-15 (91-4662), Boulianne Régis 1955-08-15 (91-4663), Brassard Marc 1970-04-04 (92-0261), Brissot Camille 1943-07-13 (92-0332), Carboneau Alain 1970-03-19 (92-0661), Caron Chantale 1965-10-03 (92-0281), Caron Jacques 1945-06-15 (92-1119), Caron Jacques 1945-06-15 (92-0483),

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

100 Visites libres

MAGNIFIQUE CONDO: Outremont-adj, très agréable, coin de rue, foyer, grand terrasse. A voir absolument! 270-5551

101 Propriétés à vendre

A ROSEMONT, 4880 Bellechasse coin 35^eme, cottage luxueux 40 x 35, 4 chambres. Possibilité de bureau, grande cuisine avec véranda, chambre froide 20 x 20 255-6902.

A VENDRE/ÉCHANGER

DUVERNAY. Maison de prestige pour immeuble à revenu. 661-0553.

A VENDRE/ÉCHANGER

A VOIR ST-HUBERT, burg 4 pièces + 4 c.c., 2 b/w, A/C, piscine intérieure, am. chère, stat. 4 autos + beaucoup extra. Fiches offertes 656-2646.

BORD DE L'EAU, Ile de Montréal, sur rivière des Prairies à Roxboro (Québec), maison 3 c.c., terrain 6050 pi.ca. Ov. ann. 199 5005. 684-5987

CENTRE-VILLE, Château, 2 c.c., style victorien, près Rte. Ontario. On à louer. Prix d'agent! 849-6891.

MONTREAL-NORD, Duplex 2 x 5 1/2, 1 x 4 1/2, particulier, plus 2 unités S.V.P. Revenu 16 500\$. 165 000\$ nég. 388-5191 324-1517.

OUTREMONT, cottage luxueux détaché, pierres, 5 chambres, 725 000\$ 277-0459.

OUTREMONT, rue Du Manoir 6 1/2 - 7 1/2, gorges, S.V.P. d'agent 765-3542

REPRISES DE BANQUE

Encaissement et États-Unis. Prix incroyables. Moins, terrains, etc. Lundi ou vendredi 8h à 17h Service J.I.W.F. 856-1097 - 856-1098

ST-LAMBERT, maison de ville, 3 étages, gar. int., pisc., lave-vaisselle et stores. 456-0322.

ST-LAMBERT, 4 c.c., foyer, sous-sol fini, prix révisé. Vente privée 671-4350

ST-HUBERT-EN-HAUT, split de Luxe 1976, geyser, piscine creusée, terrain 8000 pi.ca., très bon prix. 433-8425

TERREBONNE, bungalow 28 x 42, très propre, 1400 pi., 110 000\$ négociable. 478-8082.

103 Condominiums Co-propriétés

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. Idéal investissement. Bernard-O. 89 000\$. 274-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE

RUE SIMPSON, Condo à vendre, à partir de 50 000\$. 936-6173

DORVAL, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, site exceptionnel, 115 000\$. 636-5415. Jean

LE PATON, promenade de l'île, 1 chambre, tops veranda, bain tourbillon, appareils ménagers, garage, 80 000\$ 426-2976, voir.

MÉTRO BEAUBIEN, 3e, 4 c.c., super-beau, 1e tranquille, 158 000\$. 849-1235

MÉTRO VIAU, 1989, luxueux, plusieurs extras, seulement 118 000\$. Fait vendre rapidement 257-9553

103 Condominiums Co-propriétés

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. Idéal investissement. Bernard-O. 89 000\$. 274-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE

RUE SIMPSON, Condo à vendre, à partir de 50 000\$. 936-6173

DORVAL, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, site exceptionnel, 115 000\$. 636-5415. Jean

LE PATON, promenade de l'île, 1 chambre, tops veranda, bain tourbillon, appareils ménagers, garage, 80 000\$ 426-2976, voir.

MÉTRO BEAUBIEN, 3e, 4 c.c., super-beau, 1e tranquille, 158 000\$. 849-1235

MÉTRO VIAU, 1989, luxueux, plusieurs extras, seulement 118 000\$. Fait vendre rapidement 257-9553

103 Condominiums Co-propriétés

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. Idéal investissement. Bernard-O. 89 000\$. 274-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE

RUE SIMPSON, Condo à vendre, à partir de 50 000\$. 936-6173

DORVAL, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, site exceptionnel, 115 000\$. 636-5415. Jean

LE PATON, promenade de l'île, 1 chambre, tops veranda, bain tourbillon, appareils ménagers, garage, 80 000\$ 426-2976, voir.

MÉTRO BEAUBIEN, 3e, 4 c.c., super-beau, 1e tranquille, 158 000\$. 849-1235

MÉTRO VIAU, 1989, luxueux, plusieurs extras, seulement 118 000\$. Fait vendre rapidement 257-9553

103 Condominiums Co-propriétés

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. Idéal investissement. Bernard-O. 89 000\$. 274-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE

RUE SIMPSON, Condo à vendre, à partir de 50 000\$. 936-6173

DORVAL, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, site exceptionnel, 115 000\$. 636-5415. Jean

LE PATON, promenade de l'île, 1 chambre, tops veranda, bain tourbillon, appareils ménagers, garage, 80 000\$ 426-2976, voir.

MÉTRO BEAUBIEN, 3e, 4 c.c., super-beau, 1e tranquille, 158 000\$. 849-1235

MÉTRO VIAU, 1989, luxueux, plusieurs extras, seulement 118 000\$. Fait vendre rapidement 257-9553

103 Condominiums Co-propriétés

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. Idéal investissement. Bernard-O. 89 000\$. 274-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE

RUE SIMPSON, Condo à vendre, à partir de 50 000\$. 936-6173

DORVAL, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, site exceptionnel, 115 000\$. 636-5415. Jean

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

121 Cantons de l'Est

LAC LOVERING, 7 acres boisés, location idéale pour futur développement 72 miles de Mt. 553 pi. façade sur lac. 700 000\$. 658-5636.

125 Hors-frontières

BELLE résidence à Lina, Pérou, 2 étages, briques et aluminium, 4 chambres, eau chaude, cause mortifiée. Int. 529-5435. Sans a son Juan Miraflores

130 Maisons de campagne

NAPIERVILLE. Maison centenaire, rénovée, 11 pièces, terrain 54 000 pi.ca., boisés, 25 min. pont Champlain. 454-2568.

132 Chalets

BORD RIVIERE à truite, pour amoureux de la nature et de l'isolement, 102 000 pi.ca., terrain boisé, carrel. impeccable, foyer, 3 chambres, 65 000\$. Re/Max Inc. En. chtr. L. Gauthier. 1-959-3008

134 Terre/fermes

ST-EUSTACHE. Ranch à vendre, 28 arpents, espace pour 30 chevaux, maison très grande, écurie. 621-7110.

135 Terrains

BIEN SITUÉ, D.D.O., semi-commercial, bord de Sources/Roger/Fran, 610' x 200', 125 000\$. Prix: 271-4994.

136 Transactions diverses

VENDRAIS part vacances Aristoclab, CHATEAUMONT, ST-SAUVEUR, fcas pentes ski et cascades d'eau. Infos Daniel Moisan. Jour 872-2477, soir 645-5410.

140 Appartements-logements à louer

8 1/2 luxueux, éclairé, restauré, St-Hubert/Chamier, ent. lav/séch. Hébéne ou Denis 849-5093

142 Appartements-logements à louer

10 MIN. U de M gr. 6 1/2, 1/2, haut duplex, Ed. Montperré, encl. chauffé, eau chaude, station, garage, électrom., lave, 790\$, 458-1376, 273-9933

144 Appartements-logements à louer

3 1/2, rue FOUCHER, près métro Jarry. Haut duplex, moquette, rénové, coquet. Idéal personne seule possible. 273-6881

146 Appartements-logements à louer

4 1/2, 3e, JULL., près métro Verdun et centre-ville. Ent. lav/séch., chauff., élect. 440\$. 769-6555.

148 Appartements-logements à louer

A HUNTSVIC: 5 1/2 et 4 1/2, près de métro, égale, école, CEGEP et stationnement. Beau jardin. 381-8671

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT gr. 5 1/2, clair, 3é, rénové, 1/va., plaque/four encastrés, buand., tourbillon. 9505 271-6142

162 Appartements-logements à louer

OUTREMONT rue Bloomfield 3e étage, 6 1/2, chauffé, eau chaude, ensoleillé, 8755 272-2167

164 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, 50 Willowall, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseur, chauffé. 849-7061

166 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, Antoine Maillet/Ducharme, libre mai, haut duplex, 8 1/2 spacieux, 4 c.c., 2 s/bains, boiseries, gdes fen., très propre, 2 balcon, chauffé, garage. 15005 739-2913.

168 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873

170 Appartements-logements à louer

OUTREMONT: 9 1/2, bas duplex, non chauffé, Davaor, 1,950\$/mois. Aussi 5 1/2, entre-sol, 655\$/mois, 344-0009 - 654-6193

172 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, beau 6 1/2, clair, chauffé. Duplex déf., 2 s/bains, près parc. 12005 341-2903.

174 Appartements-logements à louer

PLATEAU luxueux 6 1/2, De Lorimer/Mt-Royal, rénové, stationnement, juillet 7255 1-371-9912

176 Appartements-logements à louer

PLATEAU, 3 1/2, Doret près Roy, rde-c., 6005, 848-6214 op. 18h.

178 Appartements-logements à louer

PREIS CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT

Beaux logements 3 1/2 - 3505, 4 1/2 - 4405, 5 1/2 - 4655, stat. ent. gratuit. Prix métr. 939-3626, 938-0707

180 Appartements-logements à louer

ROSEMONT, 7ème/Laurier, 5 pi., 2 c.c., 1er ét., 4605, 597-1634, 524-4281.

182 Appartements-logements à louer

ST-LAURENT, haut duplex, 6 1/2 chauffé, près métro/tram banlieue, ensoleillé, 2 balcon, 274-3236.

184 Appartements-logements à louer

ST-LÉONARD, 5 1/2 chauffé, haut duplex, entrée lavée/séch. 729-4659

186 Appartements-logements à louer

VÉRITABLE AUBAINE

Rigwood, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, vue superbe, 595\$. 946-9511

188 Appartements-logements à louer

CONDOMINIUMS à louer

APP. de Luxe, lav/séch., appareils électroménagers inclus, sauna et tourbillon privés, foyer. 467-4604, 467-2264, Richard.

190 Appartements-logements à louer

PROPRIÉTÉS à louer

OUTREMONT: maison de ville de prestige, 3 chambres, garage int., poêle, appareils ménagers inclus, chauffé, frais peint, très éclairé. 656-1874, 259-4804

192 Appartements-logements à louer

ST-HIPPOLYTE: maison à louer, bord de l'eau, 3 c.c., 750\$/mois, avec possibilité d'achat. 1-563-2168.

194 Appartements-logements à louer

V. ST-LAURENT, Grand maison, chauffée, éclairée, paysager, garage double. 15005. 662-2726-747-6892

196 Appartements-logements à louer

HORS-FRONTIÈRE à louer

POMPANO: 9e étage, 4 1/2, bord océan. Mensuel 344-0009 - 654-6193

198 Appartements-logements à louer

CHALETs à louer

A ST-DONAT, condo avec foyer, journée et sem. 1-819-424-1380

200 Appartements-logements à louer

A bas prix, 2-5-7 jours, 2 à 8 personnes, à partir 505/jour. Page, lac. 819-327-2360 après 18h

202 Appartements-logements à louer

A partager

GRANDE FILLE et petit homme cherchent co-lco. mosc. afin de partager magnifique 6 1/2 avec vue sur fleuve. Verdun ouest, 10 min. centre-ville. 3005/mois, élect/chauffé. Incl. 767-7848, réno.

204 Appartements-logements à louer

BUREAUX à louer

BUREAU luxueux, idéal pour professionnel. 875-3954, 692-9283

206 Appartements-logements à louer

BUREAUX meublés, grands, climatisés, avec service, près métro Laurier. 495-9292.

208 Appartements-logements à louer

VILLE ST-LAURENT, parc industriel, espace de bureau disponible. fax et photocopieur incl. 747-3617.

251 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

253 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

255 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

257 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

259 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

261 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

263 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

265 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

267 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

269 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

271 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

273 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

275 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

277 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

279 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

281 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

283 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

285 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

287 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

289 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

291 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

293 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

295 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

297 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

299 Bureaux à louer

BUREAUX à louer

320 Ameublement

MATELAS orthopédique à demi prix, avec légère imperfection. MATÉLAS Réal Bédard: 273-1706

390 Divers

DIRECTEMENT manufacture: portes et fenêtres en aluminium. Banca Canada, 1920 Leber, Mt. 939-3411.

410 Bureaux

SERVICE AU COMPTOIR

Centre de photocopie

Personne d'expérience, de préférence en photocopie et en imprimerie, pour accueillir la clientèle.

Requis: Servabilité, autonomie, maîtrise du français. Salaire de départ: 375,00\$. Mar. au vend., 11:30 à 20h; samedi, 10:30 à 16h.

Envoyer lettre et C.V. à: Scribec Lm, 45 Jarry-Est, Montréal, H2P 1S9

455 Emplois partiels, saisonniers

ASSEMBLEURS

Excellent revenu. Assembler nos produits chez vous.

504-646-1800. DEPT. PQ100.

512 Déclaration d'impôts

A PRIX RÉDUIT, impôts de particuliers et compagnies 629-3400.

529 Services professionnels

DÉTECTIVE PRIVÉ, enquête, vérification, filature, etc. 942-5272

530 Cours

JAPONNAIS

Cours de 10 leçons/85\$, professeurs qualifiés. Au Centre Culturel Japonais. Début 7 avril. Info: 728-5580

540 Santé

PSYCHOTHÉRAPE. Approche d'équilibre énergétique des 3 plans (physique, mental, spirituel). M. Tabbat. 849-1041.

550 Voyages

GAGNANT VOYAGE Promo-Forme F.M.I. Robert Pénard, Chomedey, Laval. Traque à ou le 23 mars à 10h a.m. (514) 624-6541

552 Sociétés, sports, loisirs

La Franc-maçonnerie, fraternité universelle, vous invite à la rejoindre pour bâtir avec elle, dès aujourd'hui, le monde de demain. G.L.F.C. - C.P. 491 - V. Mt-Royal, H3P 3C7.

560 Entretien, rénovation

BRIQUE, CHEMINÉE, JOINT DE CIMENT, TROTTIERS. 455-8803

562 Entretien, rénovation

PLANCHER AVEINER INC.

Pose, sablage, réparation, finition ou choix 437-0999

564 Entretien, rénovation

RÉNOVATION, int. et ext., s/vol, s/bain, patio, etc. Jean-Yves 445-3492

566 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

568 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

570 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

572 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

574 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

576 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

578 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

580 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

582 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

584 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

586 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

588 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

590 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738

592 Entretien, rénovation

RECHERCHE adresses pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738</

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

L'Amérique du Sud ou les stigmatés de la dictature

1— Argentine, trouble passé

Michel-Rémi Lafond

Professeur de philosophie au Collège de l'Outaouais, l'auteur rentre d'un séjour en Amérique du Sud. Ce texte est le premier de deux.

IL Y A dix ans, la guerre des Malouines faisait rage dans l'Atlantique-Sud. Les militaires au pouvoir à Buenos Aires depuis 1976 étaient aux prises avec de sérieux problèmes économiques et sociaux. La partie qu'ils avaient gagnée au *Mundial* de 1978 ne sera pas répétée.

Il est vrai que le soccer et la guerre ne se jouent pas sur le même terrain, encore moins avec les mêmes armes. Cet échec aura valu un ticket de sortie à la soldatesque qui a réintégré les casernes — quoique la

entrer en vigueur. L'Argentine revenait au peso, qui se change au pair avec le dollar américain. Cette stratégie se veut à la fois une mise en confiance de la population — « *Argentina vuelve a tener peso* » — et une entreprise de séduction envers les organismes internationaux prêteurs, FMI et Banque mondiale.

Le nouveau plan réussira-t-il à juguler l'inflation galopante ? Non, puisqu'au début janvier, on annonçait des hausses dans les produits pharmaceutiques, le pain, l'électricité et le passage simple du transport par autobus. Il semble que, psychologiquement, les Argentins manquent de confiance en leur économie et que, à partir de ce fait, au train où vont les choses, on ne sait pas trop bien quelle mesure pourrait rétablir une quelconque assurance en ce domaine.

Par ailleurs, l'Argentine, qui avait gelé le paiement de ses dettes sous la présidence Alfonsín, a revu sa tactique et désormais l'État rembourse ses intérêts, démonstration de sa bonne foi envers ses créanciers, au moment même où des négociations s'engageaient.

À New York, les grandes banques étrangères exigent des garanties. Même si M. Cavallo, le ministre de l'Économie, semble les avoir convaincues en leur exposant les nouvelles politiques économiques de son gouvernement, il n'a obtenu aucun engagement de leur part. En même temps, à Washington, l'Argentine négocie un prêt de 3 milliards avec le FMI. Ce crédit est considéré à Buenos Aires comme une clé importante dans la réduction de la dette et un point de départ capital dans ses tractations avec les banques créditrices.

On connaît les exigences du FMI. C'est pourquoi le président Menem souhaite l'accélération du processus de privatisation des corporations d'État qui aurait pour effet une diminution de la dette de plus de 7 milliards, selon les estimations.

Par contre, certains critiquent ouvertement cette position. En effet, pour eux, la privatisation n'est pas un mot magique dans une économie moderne : l'État doit faire sa part en faisant lui-même preuve de ponctualité en matière financière, car le laxisme demeure en grande partie la source de beaucoup de maux en Argentine.

Ainsi, le budget pour l'année 1992 a été adopté juste avant Noël. C'était la première fois en 26 ans et la cinquième fois en un siècle que le Congrès l'approuvait à temps !



Depuis plus d'une décennie, chaque semaine, les Mères de la Plaza de Mayo manifestent infatigablement.

La jeunesse ne croit pas à la démocratie

Des comptes non réglés avec le passé

Enfin, le troisième problème, en apparence moins important sur le plan quotidien, relève de l'éthique et de la justice. Il repose sur la question des *desaparecidos* de la « sale guerre » de 1976 à 1983.

Encore aujourd'hui, les célèbres « Mères de la Plaza de Mayo » continuent à manifester chaque semaine afin d'obtenir justice. Cette question ternit l'image de l'Argentine. Que les présidents Alfonsín et Menem n'aient pas eu le courage de poursuivre les tortionnaires et les hauts responsables de ces crimes relève, pour certains, de la pure collaboration et, pour d'autres, de la grave violation des lois internes et des traités que l'Argentine a ratifiés.

D'ailleurs, l'OEA, par le biais de sa Commission interaméricaine des Droits de l'Homme, a statué à l'effet que le pardon présidentiel contrevenait à la Déclaration américaine des Droits de l'Homme et à la Charte de San José de Costa Rica dont l'Argentine est signataire.

Comme l'OEA ne peut être manipulée de la même manière que la justice en Argentine, cette position établit clairement que les crimes se doivent d'être jugés. Il semble que le

président ne va pas en ce sens. Une attitude aussi désinvolte est dangereuse car, comment penser que la protection des droits de la personne puisse être une réalité si de tels gestes n'encourent aucune sanction ?

Dans le même ordre d'idées, le quotidien *Clarín* faisait des révélations chocs sur les liens qui unissaient les services de sécurité des trois dictatures les plus sanguinaires : l'Uruguay, le Brésil et l'Argentine.

Des documents qui émanent des services brésiliens — obtenus grâce à une loi d'accès à l'information — relatent le fait que des prisonniers ont été échangés. Ainsi, certains disparus pourraient vivre à l'étranger. De plus, ces papiers révèlent qu'il existait une étroite collaboration quant aux méthodes répressives des trois pays.

Cette question reste une épine au pied de l'Argentine. C'est pourquoi, dans un Nouvel Ordre mondial tel qu'il se dessine, il faudrait mettre à l'ordre du jour ces crimes contre l'humanité, tout aussi graves que ceux commis par le régime nazi lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Que l'opinion internationale et que les puissances démocratiques ne réagissent pas dans ce contexte particulier, laisse entendre que le droit et la justice s'appliquent lorsqu'il s'agit de certains, mais qu'ils ne s'appliquent pas pour d'autres. Cette politique de « deux poids, deux mesures » ne peut qu'être nuisible à l'avancement des droits de la personne dans le monde.

(Demain : le Chili)

Trois problèmes hantent l'Argentine : la crise économique, le scepticisme devant la démocratie et la hantise du passé.

révolte ait sonné à quelques reprises. Depuis lors, deux présidents se sont succédés : M. Alfonsín, un radical, et M. Menem, un justicialiste. Où en est l'Argentine à l'heure actuelle ?

Si l'ordre démocratique est revenu, trois graves problèmes continuent néanmoins de sévir. Le premier reste sans nul doute la grave crise économique et financière qui affecte le pays. D'abord, une dette extérieure frôlant les 50 milliards de dollars US, et une hyperinflation qui a déjà atteint des proportions allant jusqu'à 2000 % par an, ont miné la confiance des Argentins dans leur économie.

Si M. Alfonsín a été incapable de remettre sur pied une économie déliquescence laissée par les militaires, M. Menem, pour sa part, a radicalement pris la chose en main en instaurant le « Plan austral » qui devait redonner une santé économique au pays.

On s'aligne sur le dollar américain

Ce fut un demi-succès, de telle sorte qu'à la fin de l'année 1991, une nouvelle réforme monétaire devait

Obscurantisme sexuel à l'Association des parents catholiques

Charles Côté

Conseiller pédagogique au programme de Formation personnelle et sociale à la CECM

LE DEVOIR du 25 mars titre qu'un vidéo sur l'éducation sexuelle soulève la controverse. En tant que parent et responsable de dossier en éducation sexuelle, j'aimerais faire un apport au débat.

Grandir est un vidéo de grande qualité fait par l'ONF, en collaboration avec l'école Adélaïde-Desrosiers de la CECM. Il répond à des questions que tout enfant de 9-12 ans se pose, et pour lesquelles il a peu de réponses claires et fiables.

On en trouve dans les fiches du ministère de l'Éducation en Formation personnelle et sociale, et dans quelques publications d'éducateurs scolaires comme Guérin ou Musiphone. Les parents, un peu comme dans notre temps, sont mal placés pour en parler.

Au-delà d'une certaine démission face à leur rôle d'éducateur, ils sont en porte-à-faux car leurs enfants, à ces âges, commencent leurs poussées d'émancipation. Ils veulent de moins en moins, pour cette raison, révéler des zones intimes qu'ils tentent maladroitement de maîtriser et d'autonomiser.

De nombreux parents veulent ce vidéo. Cinq mille familles s'en sont déjà procuré une copie.

Les parents arrivent à peine à faire passer les explications sur le *hardware* (anatomie, fécondation, MTS, exploitation sexuelle). Ils se heurtent à des blocages quant au *software* (l'éveil sexuel, le consentement, les options sexuelles, les normes sexuelles, les stéréotypes, l'expression de sa sexualité). Et c'est précisément de cela que traite *Grandir*, dans la troisième partie du vidéo. Mains parents veulent ce vidéo. Cinq mille familles s'en sont procuré.

Et tout à coup, l'Association des parents catholiques du Québec part en guerre. Ils font des pressions pour que le vidéo ne soit pas diffusé à Radio-Canada. Où veulent-ils en venir ? Un survol de certaines de leurs prises de position des années dernières contribue à nous éclairer.

Dès les débuts du programme de Formation personnelle et sociale, ils croisent le fer avec le MEQ, afin que les valeurs du volet « Éducation à la sexualité » soient limitées à une certaine conception conservatrice du catholicisme. La sexualité serait essentiellement un acte de reproduction de l'espèce. Elle se manifesterait dans le mariage. La jeunesse s'en tiendrait à la continence.

Ils perdent non seulement la bataille contre le ministère, mais l'Assemblée des évêques reconnaît le bien-fondé du programme tel qu'il est et lui apporte son soutien. Depuis, ils se redéploient contre toute intervention des domaines publics sur la sexualité, tant des gouvernements que des médias comme Radio-Canada. Pour eux c'est strictement une affaire privée, familiale.

À ce propos, le MEQ stipule dans le programme que cette éducation est une responsabilité familiale, mais que devant l'état de non-information des enfants, il a aussi un rôle à jouer.

Rappelons ceci : le passage du privé au public de la question des relations homme-femme, a été un des acquis des mouvements féminins, et assurément un jalon dans le progrès de l'humanité. Cette passation a fait ressortir la violence dans le couple, la répartition inadéquates des tâches et des pouvoirs, le droit à l'épanouissement sexuel de la femme.

L'éducation sexuelle, passant du privé au public, consolide ces acquis car il est question, répétons-le, de stéréotypes, d'agir sexuel, de désir, d'options sexuelles. Dans une société aux valeurs éclatées, des vidéos comme *Grandir* fournissent des balises nécessaires aux jeunes.

Quant à l'Association des parents catholiques, plusieurs éducateurs, dont je suis, et de parents, souhaitent en connaître plus sur cette « Patente ». Quels sont leurs sources financières, où se recrutent leurs membres, leurs dirigeants, leurs idées officielles, leur influence ? Est-il vrai qu'ils jouent les éminences grises de maints commissaires lors des élections scolaires ? Beau sujet de reportage pour un grand quotidien.

La confédération ou l'histoire d'un échec

Fernand Dumont

Le célèbre sociologue a présenté à la commission parlementaire sur la souveraineté quelques réflexions dont voici des extraits.

NATION, ÉTAT : ce sont là des vocables apparemment simples, mais qui, à l'usage, s'avèrent ambigus. Je ne me livrerai pas ici à de longues spéculations de sémantique. On pourra mettre des mots différents sur les distinctions que je vais suggérer; l'essentiel réside dans les distinctions elles-mêmes.

Entendons par nation une communauté résultant d'un héritage historique de manières de vivre. La référence collective qui en résulte suppose des repères : une langue, une religion, des institutions juridiques, des organisations diverses, parfois un statut politique. (...)

La langue française n'est pas parlée seulement par les francophones d'Amérique; le catholicisme a été un caractère distinctif de notre nation et il ne rallie plus l'unanimité; l'État canadien pas plus que l'État québécois ne s'identifient à une nation. Cependant, des marques de ce genre se rencontrent dans une communauté nationale; ils sont entretenus aussi bien par la mémoire historique que par les formes quotidiennes de la sociabilité. (...)

Quant à lui, l'État se définit avant tout par la citoyenneté. Du moins en démocratie. Il concrétise le règne de la justice. Il garantit l'égalité des droits fondamentaux, confirmant ainsi l'individu dans son statut proprement public. (...)

Nation et État procèdent donc de deux modes différents de cohésion des sociétés. La distinction est de principe; elle est aussi de fait. Entre les deux, il n'y a pas de coïncidence obligée : il existe des nations sans État correspondant; les États plurinationaux sont d'ailleurs en majorité dans le monde actuel.

Cependant, et c'est à ce point que j'introduirai une observation capitale pour la suite de ma réflexion, la nation et l'État entretiennent tous les deux des solidarités tissées par l'histoire.

1— Il n'y a pas de communauté politique canadienne

C'est évident pour la nation, qui, à la limite, n'a pas d'autre assise. C'est vrai également pour l'État. (...)

Le Canada est-il une communauté politique ?

Les distinctions que j'ai suggérées, et qui n'ont rien de particulier à notre situation, m'amènent à récuser un projet de souveraineté du Québec qui aurait pour objectif d'identifier nation et État : il y a ici des anglophones et des autochtones, et la nation francophone ne se limite pas au territoire québécois.

Selon les mêmes critères, le projet de confédération canadienne est, de soi, parfaitement justifiable. Mais à des conditions, qui ressortent tout autant de mes observations antérieures. La Confédération devait garantir la sauvegarde et l'épanouissement des nations qui y ont adhéré : dans notre cas, la nation francophone qui, après une longue histoire où ont alterné les tentatives d'assimilation et la réclusion dans une réserve folklorique, était en droit de trouver dans la Confédération un libre développement qui aurait enrichi la maison commune, sans s'y dissoudre.

Cette première condition est en étroite relation avec une seconde : la Confédération devait former peu à peu une authentique communauté politique. Exigence à laquelle ne sauraient satisfaire ni des bricolages constitutionnels tardifs, ni des allusions attendries aux Rocheuses ou au passeport canadien.

Une communauté politique, j'y ai insisté, est le produit d'une histoire, de la progressive sédimentation de solidarités. Or, l'histoire de la Confédération est l'histoire de l'échec à édifier une communauté politique.

L'Union des Canadas avait été l'ultime tentative pour assimiler les francophones. Le Québec est entré dans la Confédération après l'échec de ce régime. On voulait contrer l'instabilité ministérielle, renforcer les colonies britanniques envers le voisin américain, promouvoir une extension de l'économie, en particulier par la cons-

truction des chemins de fer ; les intérêts des hommes d'affaires ont été prédominants.

Au départ, le peu de pouvoir dévolu au Québec, la dépendance étroite des politiciens provinciaux envers les politiciens fédéraux ont empêché des frictions qui ne se sont manifestées, et de plus en plus vivement, qu'avec le temps. Par ailleurs, les Pères de la Confédération, anglophones comme francophones, espéraient fonder ce qu'ils appelaient une nation nouvelle; l'expression est revenue souvent dans leurs déclarations publiques. Les francophones du Québec se retrouvaient, en toute hypothèse, sujets de deux nations.

Québec, nation culturelle Canada, nation politique

Comment a pu se dénouer l'ambivalence qui en découla ? On s'est mis à insister sur le caractère culturel de la nation francophone, sur « notre langue, nos institutions et nos droits », selon la devise consacrée auparavant. Si je comprends bien, l'autre nation devait être une nation politique. Effectivement, les pouvoirs laissés au Québec étaient surtout de l'ordre de la culture : l'éducation, l'assistance sociale, qui devaient être confiées à l'Église et mises ainsi à l'écart de la politique. Cieux arrangement, on le voit, qui laissait la nation francophone largement en marge de la « nation nouvelle » définie avant tout par la politique.

Ces facteurs sont de l'ordre des structures du régime confédératif. Mais, je le répète, une communauté politique repose aussi sur des symboles d'un consensus premier. On célèbre ses origines fondatrices dans l'émancipation des Cantons suisses, la Grande Charte britannique, la Déclaration d'indépendance américaine, la Révolution française, la Révolution belge de 1830. (...)

Or, rien de pareil au début de la Confédération. Les Pères ont refusé de tenir une consultation populaire : celle-ci aurait été, en la circonstance, non pas seulement le recours à un mécanisme démocratique, mais un acte fon-

dateur analogue à ceux qu'ont connus d'autres communautés politiques. On s'est rabattu sur le vote des députés. Un excellent historien, Jean-Paul Bernard, a calculé que « parmi les 49 représentants des comités francophones qui prennent part au vote, 25 disent oui et 24 disent non au projet de confédération. » (*Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le consentement à la nation nouvelle, à la communauté politique en genèse était fragile. Voilà une communauté qui doit célébrer ses origines avec discrétion. (...)

La suite n'a fait qu'illustrer et accentuer ce défaut initial de structure et de symbolique.

Dès les premières années de la Confédération a commencé la longue liste des atteintes aux droits scolaires des francophones des autres provinces. Les droits de la minorité anglaise au Québec avaient été soigneusement garantis, alors qu'on s'était montré plus négligent à l'égard des francophones du reste du Canada. Le gouvernement fédéral n'a jamais cessé de loucher, de manquer aux responsabilités qui normalement étaient les siennes. Combien de batailles aussi, qui nous paraissent aujourd'hui invraisemblables ou caricaturales, pour obtenir la monnaie bilingue, le timbre bilingue, un nombre un peu équitable de fonctionnaires francophones dans les services fédéraux. (...)

Tout aussi significatif a été le retard du Canada à conquérir son autonomie à l'égard de l'Empire, entravé là encore à la création progressive d'une communauté politique canadienne. Les Canadiens français qui ont réclamé une plus grande autonomie, et même l'indépendance du Canada, espéraient renforcer de cette manière un État canadien susceptible de conférer à ses citoyens une identité propre.

Le rapatriement de 1862, remake de 1867

Certes, on a rapatrié il y a peu la

Constitution canadienne. Tardivement, et en l'absence du Québec : c'était répéter, en quelque sorte, l'échec de l'acte fondateur de 1867. Et puis, la symbolique d'une référence extérieure subsiste toujours : la chef de l'État est une reine étrangère ; un gouverneur général coiffe l'État canadien. On me dira que ces symboles ne gênent en rien nos décisions. Si ces symboles n'ont aucune importance, je ne vois pas pourquoi ils subsistent; s'ils perdurent, c'est qu'ils sont indispensables aux yeux d'un grand nombre.

Le bilinguisme officiel, pratiqué le plus souvent en surface et avec parcimonie, ne pouvait faire dévier une tradition aussi longue et aussi solidement établie. On ne s'étonne pas qu'il soit si mal accepté en tant d'endroits. La politique du multiculturalisme a encore embrouillé les choses, au point où une personne normale n'arrive plus à se retrouver dans les nombreuses définitions officielles de ses allégeances politiques et nationales. Que l'on y ajoute la « société distincte », et un véritable capharnaüm tiendra lieu de communauté politique.

À ces brefs rappels, plusieurs ne manquent pas d'objecter que tout ça c'est de l'histoire, qu'il faut se situer carrément dans le présent et face à l'avenir. J'y reviens à nouveau : une communauté politique ne s'improvise pas; on ne saurait fabriquer d'un coup ce que réclame l'histoire. On mette au point des mécanismes de fédéralisme « asymétrique » ou « coopératif », on accumulera toutes les métaphores ou les recettes; on ne parviendra qu'à faire faire monter en surface les vieilles divisions.

L'échec d'une communauté politique canadienne est une tragédie pour tout le monde. Dans un continent anglophone, la nation francophone aurait pu trouver dans la Confédération un point d'appui solide en Amérique; de même, les Canadiens anglais auraient pu construire avec nous un État où les uns et les autres nous nous serions sentis chez nous, fiers de nos différences comme de nos convergences. Nous n'avons pas réussi. Et on ne voit pas comment un bricolage hâtif pourrait pallier un échec historique.

(Premier de deux articles)